

ISSN 1246-3442

**Recueil des actes
administratifs
COMMISSION PERMANENTE
Réunion du 11 décembre 2015**

LOT-ET-GARONNE
Le Département



COMMISSION PERMANENTE DU 11 DÉCEMBRE 2015

SOMMAIRE

C - DECISIONS COURANTES

	pages
C1204 Détermination de l'objectif annuel d'évolution des dépenses des établissements ou services sociaux et médico-sociaux	1
C1206 Prorogation du Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD) 2010-2015	2
C1211 Convention éducative 2015/2016.....	5
C1218 Désignation de représentants du Département dans divers organismes : - Conseil de l'IUT de Bordeaux - Comité de programmation du GAL Pays de l'Agenais - Représentation de l'ADF au sein d'organismes nationaux.....	69
C1219 Projet de schéma départemental de coopération intercommunale Syndicat mixte pour le développement économique du néracais	70

DECISIONS COURANTES

N° C1204

**DETERMINATION DE L'OBJECTIF ANNUEL D'EVOLUTION DES DEPENSES DES
ETABLISSEMENTS OU SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX**

D E C I D E

- d'adopter les orientations suivantes en ce qui concerne la tarification 2016 des établissements sociaux et médico-sociaux accueillant des personnes âgées, des personnes handicapées et des enfants relevant du champ de compétence du Département comme suit :

- * le taux d'évolution des dépenses courantes est fixé à + 0,5 %,
- * le taux d'évolution des dépenses de personnel est fixé à + 1% pour les établissements médico-sociaux prenant en compte les conventions collectives qui leur sont applicables et le statut de la fonction publique hospitalière,
- * les frais relatifs aux remboursements des emprunts et charges d'amortissement des biens sont pris au réel.

Transmission à la préfecture	Signataire
Transmis le 11 Décembre 2015 à la préfecture de Lot-et-Garonne	Pour le Président du Conseil départemental Le Directeur général des services, Jacques ANGLADE

N° C1206

PROROGATION DU PLAN DEPARTEMENTAL D'ACTION POUR LE LOGEMENT DES PERSONNES DEFAVORISEES (PDALPD) 2010-2015

D E C I D E

- de proroger, pour une durée de douze mois, le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD) 2010-2015 ;
- d'élaborer un nouveau Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées dans le délai d'un an ;
- d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer l'arrêté de prorogation ci-joint ainsi que les conventions et arrêtés ultérieurs nécessaires.

Transmission à la préfecture	Signataire
Transmis le 11 Décembre 2015 à la préfecture de Lot-et-Garonne	Pour le Président du Conseil départemental Le Directeur général des services, Jacques ANGLADE

PREFECTURE DE LOT-ET-GARONNE

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DE LOT-ET-GARONNE**

Direction départementale de la Cohésion Sociale
et de la Protection des Populations

**Arrêté conjoint
portant prorogation du Plan Départemental d'Action
pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD) 2010-2015**

Le Préfet de Lot-et-Garonne,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Le Président du Conseil départemental
Sénateur de Lot-et-Garonne

Vu la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement ;

Vu la loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions ;

Vu la loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement ;

Vu la loi n°2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale ;

Vu la loi n°2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion ;

Vu la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) ;

Vu le décret n°99-897 du 22 octobre 1999 relatif aux plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées et au fonds de solidarité pour le logement ;

Vu le décret du 29 novembre 2007 fixant le contenu et les modalités des PDALPD ;

Vu l'arrêté conjoint n°2011 335 - 0070 du 1er décembre 2011 de Monsieur le Préfet et de Monsieur le Président du Conseil Général portant promulgation du Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD) pour la période 2010 à 2015 ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture et de Monsieur le Directeur Général des services du Conseil départemental,

ARRETE

Article 1^{er} : Conformément à l'article 5 du décret n° 2007-1688 du 29 novembre 2007, le Plan en cours cosigné le 1^{er} décembre 2011 est prorogé pour une durée de douze mois.

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture et le Monsieur le Directeur Général des services du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et du département de Lot-et-Garonne.

Agen, le

Le Préfet

Le Président du Conseil départemental

Denis CONUS

Pierre CAMANI

D E C I D E

- d'approuver le programme d'offres de la convention éducative 2015/2016 et de prendre en charge les projets éligibles aux conditions énoncées dans la convention éducative jointe en annexe,
- d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer tout document afférent.

Transmission à la préfecture	Signataire
Transmis le 11 Décembre 2015 à la préfecture de Lot-et-Garonne	Pour le Président du Conseil départemental Le Directeur général des services, Jacques ANGLADE

CONVENTION EDUCATIVE

2015/2016

SOMMAIRE

LA CONVENTION EDUCATIVE : OBJECTIFS, PRIORITES ET PROCEDURES.....	2
CITOYENNETE : ELEVES MAIS AUSSI CITOYENS.....	4
CITOYENNETE : ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	10
CITOYENNETE : SORTIES PEDAGOGIQUES.....	23
CITOYENNETE : VERS DES METIERS	26
CULTURE : ARCHIVES DEPARTEMENTALES	29
CULTURE : AUTOUR DE L'IMAGE ET DU SON.....	30
CULTURE : AUTOUR DU LIVRE ET DE L'IMPRIME	34
CULTURE : PATRIMOINE ET RESEAU DES MUSEES	38
CULTURE : SPECTACLE VIVANT	51
SCIENCES : CULTURE SCIENTIFIQUE	56
SPORT : ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	60

LA CONVENTION EDUCATIVE : OBJECTIFS, PRIORITES ET PROCEDURES

Instituée pour compléter ou illustrer l'enseignement de certaines disciplines dispensées dans le primaire et le secondaire, la Convention éducative est une initiative originale du Conseil départemental et de la Direction des services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN).

En partenariat avec la DSDEN, le Conseil départemental met en place des « outils » pour construire des parcours, proposer des actions s'appuyant sur des structures ressources et des intervenants qualifiés. Il finance également le transport des élèves sur les activités qui nécessitent un déplacement à l'extérieur.

Dans le cadre de cette Convention éducative, le Conseil départemental met également à la disposition des collèges ses services culturels, sportifs et éducatifs qui jouent un rôle de conseil technique dans l'élaboration des actions et de soutien aux projets pédagogiques.

En résumé, le Conseil départemental consacre chaque année une enveloppe de 440 000 euros en subventions aux établissements scolaires et 200 000 euros en aides directes aux structures qui accueillent des classes afin de prendre en charge les interventions spécialisées, la billetterie et certaines entrées sur les sites ainsi que les transports.

Objectifs

L'objectif est de permettre aux enfants et aux jeunes concernés de découvrir et de vivre des **activités culturelles, artistiques, scientifiques, environnementales et sportives de qualité** dans des structures de proximité, en liaison directe avec les projets pédagogiques des enseignants et avec le concours d'intervenants extérieurs.

En prenant appui sur les ressources locales répertoriées dans la Convention éducative, les enseignants proposent ainsi à leurs élèves des parcours thématiques qui peuvent faire appel à plusieurs domaines et disciplines enseignés.

Priorités

La **loi de refondation de l'école du 8 juillet 2014 applicable dès la rentrée scolaire 2014/2015** a pour objectifs de permettre aux élèves de mieux apprendre, pour qu'ils puissent tous réussir, et former les citoyens de demain.

Dans cet esprit, la Convention éducative inclut les priorités rectores de l'Education nationale en privilégiant les **programmes nationaux**, les **programmes académiques** et les **programmes départementaux**.

La Convention éducative met également l'accent sur la maîtrise de la langue et l'éducation au développement durable. Elle favorise en particulier le programme départemental « **Des Rives et des voix** » dont l'opérateur est la bibliothèque départementale et le **Printemps des arts de la scène** (ex : Printemps du théâtre).

Procédures

La Convention éducative apporte aux porteurs de projet une aide logistique et financière, **en particulier dans le domaine des transports.**

Toute demande devra être accompagnée d'un Dossier d'Action d'Ouverture (DAO)* qui précisera le contenu pédagogique et le budget de l'action. Il est exigé de prendre contact avec les partenaires de l'action choisie avant de remplir le DAO. Le dossier est transmis par voie hiérarchique à la Direction des services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) qui avise le Conseil départemental.

Les **écoles primaires** devront envoyer le DAO pour validation pédagogique à l'Inspection de circonscription, qui transmettra à la DSDEN pour validation définitive. Ce DAO sera ensuite envoyé directement par la DSDEN au Conseil départemental.

Les **projets culturels, artistiques, scientifiques ou sportifs des collèges** pourront être cofinancés, sous réserve qu'ils soient votés par le Conseil d'administration et inscrits dans l'application « **Perceval** ». Les actions cofinancées par la DRAC seront prioritaires.

Les **collèges** devront envoyer le DAO correspondant à la DSDEN au mois de septembre. Une commission EN/DRAC/CD se réunira pour décider des cofinancements alloués aux établissements pour l'année scolaire 2015/2016. Une priorité sera donnée aux établissements qui élaborent un volet culturel du projet d'établissement décliné sous la forme de parcours d'élèves, de la 6^e à la 3^e.

Les **ateliers de pratique artistique ou scientifique (APA et APS) des collèges** seront également financés, selon la même procédure. Toutefois, les dossiers devront parvenir à la DSDEN en novembre.

Il existe **2 commissions annuelles pour l'étude des dossiers 1^{er} ou 2nd degré** dont les financements dépendent de la Convention éducative :

- octobre 2015 pour les actions qui débiteront entre la rentrée et le 31 janvier 2015 ;
- janvier - février 2016 pour les actions qui débiteront entre le 1^{er} février et la fin de l'année scolaire.

Les DAO devront parvenir à la DSDEN avant les dates des commissions afin de pouvoir être pris en compte.

La **réservation des transports** est à l'initiative de l'établissement, après accord formulé par la DSDEN. A partir du 01^{er} janvier 2016, au moment d'établir le DAO, l'enseignant concerné devra remplir le volet « budget prévisionnel » de façon précise en ce qui concerne les frais de déplacement.

Il devra, pour ce faire, demander un devis auprès de deux transporteurs et porter sur le budget prévisionnel le montant du devis le moins élevé dans la partie dépense et en partie recette reporter cette même somme à la rubrique « aide extérieure collectivité locale aide du CD pour les déplacements ».

Il devra joindre également au DAO la fiche navette de déplacement, concernant le ou les déplacements ainsi que la copie des deux devis.

Afin que le maximum de classes puisse bénéficier des services de la Convention éducative, il vous est demandé de programmer un nombre raisonnable de déplacements ;

* à l'exception du thème « Sorties pédagogiques » qui fait l'objet d'un dossier particulier.

CITOYENNETE : ELEVES MAIS AUSSI CITOYENS

L'idée est de mettre les élèves en contact avec des problématiques qui caractérisent les sphères de leur vie et ce pour poursuivre les efforts visant à établir des liens entre l'école et la vie. Les objectifs sont nombreux : donner de plus en plus de sens aux apprentissages, les rendre vivants et favoriser le développement des compétences sociales et civiques.

C'est dans cette optique qu'il est proposé des parcours liés aux médias, à la découverte des cultures européennes, de même qu'au vivre-ensemble et à la citoyenneté.

A / OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS :

Actions de sensibilisation à la citoyenneté par la découverte :

- de la culture européenne ;
- du rôle et de la place du citoyen dans la communauté nationale ;
- de l'utilisation des médias

à travers divers ateliers, sur différentes thématiques.

B / THEMATIQUES :

1 / CITOYENS EUROPEENS :

- Offre proposée par la Maison de l'Europe de Lot-et-Garonne :

Découverte des Institutions locales, nationales et européennes

Programme de découverte des institutions en alternant une approche théorique et la découverte in situ des Institutions : Mairie, Conseil départemental, Conseil régional, Assemblée nationale, Sénat, Conseil de l'Europe, Parlement européen. Mise en œuvre du programme pédagogique et ingénierie de l'action par la Maison de l'Europe.

Ateliers sur la Construction européenne

Découverte de la construction européenne : histoire et contexte.

Approche culturelle des langues enseignées en collège

Intervention de formateurs enseignant leur langue d'origine et mettant en place des animations permettant de mieux comprendre la culture de la langue enseignée.

Ateliers de découverte des cultures européennes

Découverte du cinéma européen, des folklores, de la musique européenne,...

Aide à la mise en place de projets de mobilité européenne

Aide à la mise en relation avec des partenaires potentiels pour la création de partenariats. Informations sur les différents programmes existants et leurs destinataires.

Ateliers en direction des enseignants et des acteurs de l'éducation

Découverte et échanges de pratiques avec les enseignants européens. Information sur les dispositifs existants.

Lutte contre les discriminations

Animation de débats à l'issue de la projection de petits films ou de saynètes sur les thèmes :

- identité,
- origine,
- couleur de peau,
- différence,
- femme / homme.

Le mur de Berlin et ses conséquences

Présentation d'une exposition sur la chute du Mur de Berlin et visionnage de témoignages d'allemands de différentes générations.

10 animations

2 / PARCOURS DE DEFENSE NATIONALE :

- Délégation militaire départementale

Une délégation militaire existe dans chaque département. Elle est dirigée par un officier à plein temps (appelé ici DMD-A) assisté d'un secrétariat de direction. Son rôle est double :

- être le conseiller Défense du Préfet et de ses services :
 - o définir et proposer l'appui des armées dans leurs compétences spécifiques, en cas de troubles auxquels le département et les forces civiles régionales en renfort ne pourraient faire face ;
 - o solliciter auprès de l'état-major militaire régional et national les renforts militaires adaptés à la situation perçue localement ;
 - o commander lesdits renforts dans le cas où l'état major à Paris les accorde ;
 - o entraîner à cette fin des réservistes à leur rôle opérationnel, dans le Centre Opérations de la DMD-47.
- entretenir, consolider, réinventer les relations entre les armées et la Nation :
 - o contribuer au rayonnement des valeurs communes de la République ;
 - o contribuer aux actions éducatives et notamment de Citoyenneté ;
 - o faire connaître les réalités des armées et leurs conséquences sociétales, économiques et en termes de capacités ;
 - o définir les synergies possibles des armées avec tous les acteurs du département (savoir être, savoir-faire, méthodes, expertises,...) ;
 - o mettre en œuvre ce qui rencontre l'adhésion. En un mot « Faciliter ».

Le Délégué militaire départemental propose de faire connaître les actions qui sont menées dans le domaine :

- de l'enseignement de la défense et promotion de l'esprit de défense ;
- du recensement et actions autour du recensement ;
- des journées défense et citoyenneté.

Le Délégué militaire départemental est le point d'entrée principal pour la mise en place de projets éducatifs. Il peut intervenir en classe sur demande des établissements et des correspondants Défense des zones d'animation pédagogique et les accompagner dans la mise en place du parcours Défense et citoyenneté. Il peut également les orienter vers des partenaires (ci-dessous) essentiels du recensement, des journées Défense et citoyenneté, des périodes militaires d'initiation, des métiers de l'armée, des actions liées au devoir de mémoire, au Rallye de la citoyenneté :

- Centre du service national - Caserne Carayon-Latour à Bordeaux ;
- 48^{ème} Régiment des transmissions - Quartier Toussaint à Agen ;
- Centre d'information et de recrutement des forces armées – Quartier Valence à Agen ;
- Office national des Anciens combattants et veuves de guerre – Cité administrative Lacuée à Agen.

3 / CITOYENS ET MEDIAS :

Cette offre s'appuie sur trois structures complémentaires qui permettent de travailler sur des formes de média différentes.

- Radio 4

L'association anime une radio par voie hertzienne et propose de travailler sur toutes les phases de l'enregistrement d'une émission de radio jusqu'à sa diffusion avec des moyens techniques professionnels, Radio 4 propose quatre ateliers :

- ouvrir la radio à la littérature, notamment locale, dans le cadre de l'émission culturelle Traverse
- culture occitane
- atelier interactif sur un thème en faisant intervenir un musicien, un peintre ...
- questions de formation et d'éducation

Les élèves travaillent durant neuf semaines sur des séances d'une heure trente et peuvent produire des chroniques et des émissions qui seront diffusées après un travail préparatoire rigoureux réalisé avec l'accompagnement d'un professionnel

Radio 4 peut prévoir des temps d'accueil des professeurs afin de présenter la démarche éducative et de travailler sur des projets

- Cool Direct

Cool Direct propose d'une part, des animations afin de présenter la web radio et d'autres parts, un travail sur la citoyenneté au travers de la diffusion radiophonique.

Dans la déclaration universelle des Droits de l'Homme est inscrit le droit à l'information et à la communication.

La radio est un moyen de nous exprimer librement, de faire passer nos idées à d'autres hommes qui ne partagent pas nécessairement la même culture que nous.

Comment comprendre ce qu'est un média, est-ce un moyen pour s'exprimer, que représentent les radios dans nos sociétés, comment la radio peut permettre de communiquer avec les autres, échanger des idées et participer aux débats de société tels que les élections ?

Cool Direct se propose de répondre à ces questions et d'aborder également la notion de droit à la communication qui comporte aussi des devoirs et le respect de l'autre et de sa culture.

La web radio comme les réseaux sociaux sont également un moyen d'être citoyen du monde tout en restant vigilant et en exerçant son sens critique pour se prémunir des informations douteuses et se protéger des effets néfastes des réseaux sociaux.

Les groupes d'élèves travailleront sur :

- la citoyenneté au travers de la diffusion de la radio ;
- les réseaux sociaux et la citoyenneté ;
- la position critique de l'élève et la prévention ;
- le traitement des informations liées aux élections (municipales, européennes,...)

- La Maison de la Radio et de la Télévision

Cette association offre la possibilité de travailler sur :

- l'histoire de la radio et de la télévision à travers une collection choisie d'instruments, de documents et de « unes » sur des événements marquants, d'outils journalistiques des années 20 – 30 et 40 (exposition « Tintin journaliste »)
- un atelier pour simuler des émissions de télévision : bulletin météo, émission culinaire, conférence de presse, etc
- un atelier sur le fonctionnement d'un studio radio et de la radio sur le web : préparation et enregistrement d'émissions.
- prise en charge globale : nombre de classes.

4 / L'ECOLE, UNE INSTITUTION REPUBLICAINE :

Cette offre s'appuie sur deux structures complémentaires qui permettent de découvrir l'école ancienne avec les différentes matières enseignées et les outils pédagogiques de l'époque.

- Musée-école Lamarque de Lagruère

Le musée-école permet de replonger dans l'école ancienne grâce à ses manuels anciens ou encriers d'un autre âge, pages jaunies et règles ébréchées. Douze pupitres alignés dans la fraîcheur d'un bâtiment du XIXe, une salle de classe d'autrefois reconstituée à l'identique, avec ses dessins de châteaux forts aux murs, ses tables à encrier et son vieux poêle que les élèves alimentaient chaque matin.

- Musée-école de Saint Pierre de Buzet

A travers deux salles de classes, l'une reconstituant une école conforme aux lois Guizot (1833), l'autre aux lois Jules-Ferry (1881 à 1887), le musée permet de replonger dans l'école rurale d'autrefois. Pupitres en bois ciré, panneaux, cartes et mobilier scolaires anciens, poêle à bois, matériel pittoresque, reconstituent l'atmosphère émouvante du *Grand Meaulnes* ou de *La Guerre des boutons*.

Contact :

serge.alain.paraillous@orange.fr

Tél : 05 53 84 74 14

06 79 45 46 61

Site internet : Taper « Musée de l'école de St Pierre-de-Buzet » sur le moteur de recherche.

C / OUTILS ET RESSOURCES :

- La Maison de l'Europe de Lot-et-Garonne

maison europe.eu

Antenne d'Agen :

6 rue de Strasbourg

05 53 66 47 59

agen.europe@wanadoo.fr

Antenne de Villeneuve sur Lot :

Maison des pompiers

Rue Elie Joffroy

Villeneuve.europe@orange.fr

- Délégation militaire départementale

Lieutenant-colonel Bertrand Testard de Marans

Quartier Valence

369 rue du Maréchal Juin

47000 AGEN

05 53 77 15 61

- Radio 4

Villeneuve sur Lot : 9 rue Pierre Corneille

05 53 70 74 59

Mail : villeneuve@radio4.fr

- Cool Direct

Tél : 06.99.61.17.51 ou 05.53.67.23.47

Mail : cooldirect.crespo@gmail.com

<http://www.coolfm32.com>

- La Maison de la Radio et de la Télévision

Au Bourg
47250 Samazan
05.47.85.93.61
Site web : www.maisonradiotelevision.fr

- Musée-école Lamarque de Lagruère

Tél : 06.78.92.83.67 ou 05.53.89.53.69
Mail : jean-marie-richon@wanadoo.fr
<http://www.lagruere.info>

- Musée-école de Saint Pierre de Buzet

Mail : serge.alain.parailous@orange.fr

D / LIENS INTERNET ET ADRESSES UTILES :

Conseil départemental de Lot-et-Garonne

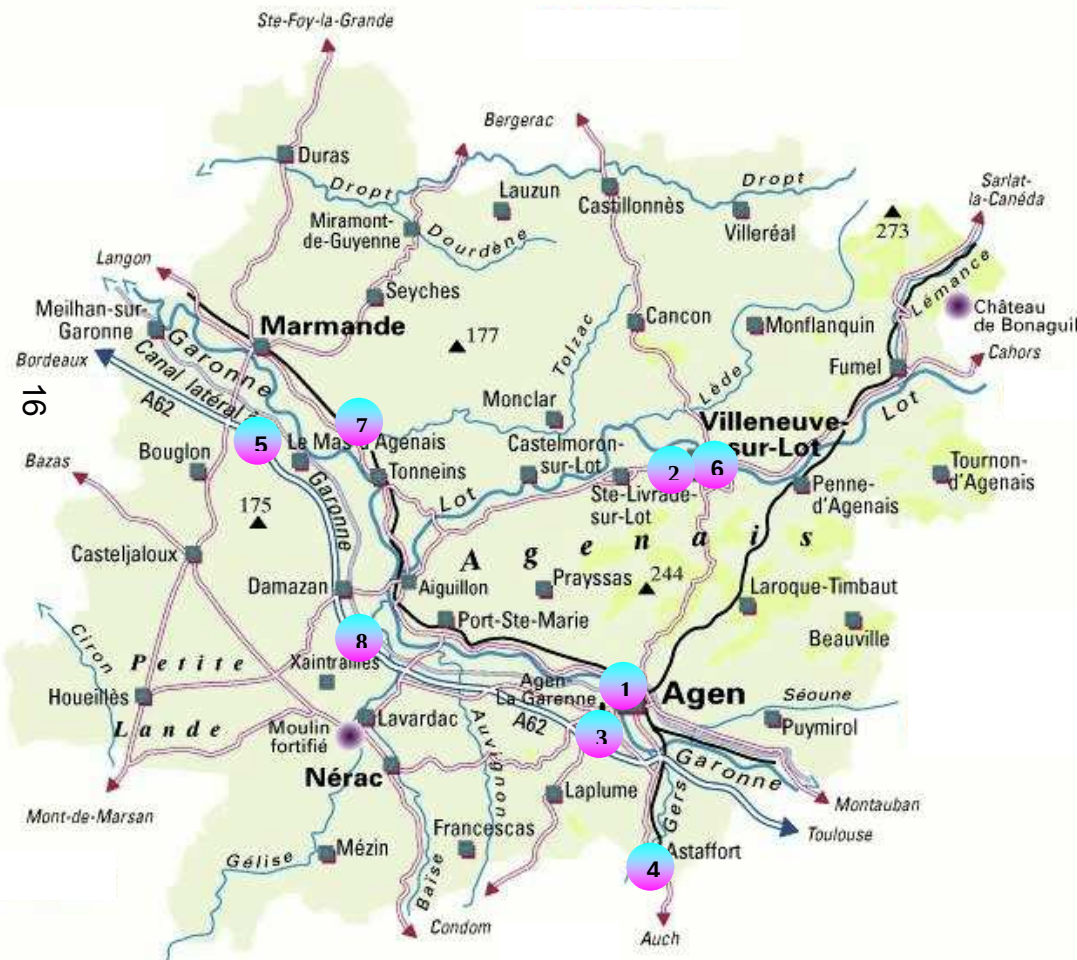
Valérie Duguet – Chef de service des Partenariats culturels - Direction de la Culture
Tél : 05.53.69.41.68
Mail : valerie.duguet@lotetgaronne.fr

Direction des services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) de Lot-et-Garonne

Frédéric Boutrelle et Jean Paul Colosetti, Coordonnateurs départementaux de l'action culturelle
Tel : 05 53 67 70 00

ELEVES MAIS AUSSI CITOYENS

CITOYENNETE : ELEVES MAIS AUSSI CITOYENS



Source : 1france

SITES D'ACCUEIL ET EVENEMENTS (dans la limite des capacités d'accueil)

> CITOYENS EUROPEENS

- 1 **MAISON DE L'EUROPE A AGEN**
Contact : 05.53.66.47.59
MAILTO: agen.europe@wanadoo.fr
- 2 **MAISON DE L'EUROPE A VILLENEUVE SUR LOT**
MAILTO: villeneuve.europe@orange.fr

> PARCOURS DE DEFENSE NATIONALE

- 3 **DELEGATION MILITAIRE DEPARTEMENTALE**
Contact : 05.53.77.15.61

> CITOYENS ET MEDIAS

- 4 **COOL DIRECT A ASTAFFORT**
Contact : Christine CRESPO – 05.53.67.23.47
MAILTO: cooldirect.crespo@gmail.com
- 5 **MAISON DE LA RADIO ET DE LA TELEVISION A SAMAZAN**
Contact : Josep et Lydia ESTRADER – 05.47.85.93.61
MAILTO: info@maisonradiotelevision.fr
- 6 **RADIO 4 A VILLENEUVE-SUR-LOT**
Contact : 05.53.36.60.50
MAILTO: contact@radio4.fr

> L'ECOLE, UNE INSTITUTION REPUBLICAINE

- 7 **MUSEE ECOLE LAMARQUE DE LAGRUERE**
Contact : Jean-Marie RICHON – 05.53.89.53.69 ou 06.78.92.83.67
MAILTO: jean-marie-richon@wanadoo.fr
- 8 **MUSEE ECOLE DE SAINT PIERRE DE BUZET**
Contact : Alain PARAILLOUS
MAILTO: serge-alain-parailloous@orange.fr

POUR PLUS D'INFO

- > **DIRECTION DE LA CULTURE - CONSEIL départemental**
Valérie DUGUET - Chef de service des Partenariats culturels
05.53.69.41.68 – valerie.duguet@lotetgaronne.fr
- > **DSDEN DE LOT-ET-GARONNE**
Frédéric Boutrelle et Jean-Paul Colosetti – 05.53.67.70.00

CITOYENNETE : ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

L'Education à l'environnement pour un développement durable (EEDD) est devenue prioritaire pour l'Education nationale. Des ressources locales importantes sur ce sujet existent dans le département pour mettre en place des projets pédagogiques.

A / OBJECTIFS

- Faire connaître l'EEDD et ces acteurs
- Valoriser les ressources EEDD existantes
- Informer sur les concepts, enjeux et objectifs du développement durable

B/ THEMATIQUES

8 cartes thématiques sont proposées : Introduction au Développement Durable / L'eau en Lot-et-Garonne / Que faire de nos déchets ? / Le changement climatique / De la Terre à l'assiette / Arbres et forêts / Espaces naturels et paysages / Milieux naturels.

→ Flécher des sites, animations et structures ressources en 47 pour permettre aux enseignants du 1^{er} et 2^{ème} degré de construire des projets pédagogiques de classe ou d'établissements.

→ Le Conseil départemental prend en charge les déplacements des classes sur les sites, après validation des Dossiers d'Action d'Ouverture (DAO) par la Direction départementale de l'éducation nationale de Lot-et-Garonne.

→ Pour les frais liés à l'animation en classe, une aide forfaitaire peut être attribué par le Conseil départemental de Lot-et-Garonne uniquement pour les projets particuliers des collèges et les ateliers de pratiques artistiques et scientifiques. Cette aide ne peut en aucun cas être cumulaire avec la prise en charge des transports.

C/ MANIFESTATIONS SCOLAIRES

Le Conseil départemental organise annuellement deux manifestations :

1. La **Semaine de l'eau** (courant mars) a pour objectif de sensibiliser les jeunes scolaires lot-et-garonnais à la gestion et la protection de l'eau en Lot-et-garonne : faune et flore aquatiques, eau potable et assainissement, crues et inondations.
2. La **Semaine de l'arbre et de la forêt** (fin novembre – début décembre) a pour objectif de faire découvrir la forêt : son rôle, sa gestion, sa faune, sa flore, le bois, etc.

→ Ces deux manifestations sont proposées à tous les élèves des écoles élémentaires et des collèges du département.

→ Le Conseil départemental de Lot-et-Garonne prend en charge les transports aller et retour sur les sites, après validation des Dossiers d'Action d'Ouverture (DAO) par la Direction départementale de l'éducation nationale de Lot-et-Garonne.

DI PROJETS 2014-2015

L'EAU

Le Syndicat Mixte de la Vallée du Lot (SMAVLOT), implanté à Castelmoron-sur-Lot, propose de mener des actions de sensibilisation sur les rivières et les ressources en eau en accueillant les classes sur les sites dont il a la responsabilité en vallée du Lot pour un travail sur :

- les différents usages de l'eau
 - chantier en rivière (plantation d'arbres en bord de rivière, ...)
 - lecture de paysage en liaison avec le site en cours d'aménagement
 - étude des habitats de la faune et de la flore aquatiques
- et propose des animations en classe au travers de :
- maquette (travail sur les bassins versants, les inondations, l'érosion)
 - la constitution d'herbiers
 - l'étude d'un échantillon d'eau prélevé en rivière

Cette offre est limitée aux classes qui sont dans le périmètre du bassin versant du Lot. Pour l'année 2015-2016, cinq classes seront retenues (3 du cycle 3, 2 du second degré).

LES DECHETS

Le Syndicat VALORIZON, le SMICTOM d'Aiguillon et la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois (CAGV) proposent deux types d'action :

1/ Animation en classe afin de sensibiliser les scolaires lot-et-garonnais à la problématique des déchets, leur impact sur l'environnement, la réduction des déchets à la source, la nécessité de protéger la planète pour les générations futures ;

2/ Accompagnement et mise en place de projet visant à réduire la quantité de déchets produits par l'établissement (ex : installation de composteurs, travail sur le gaspillage alimentaire, etc.).

Cette offre s'adresse à tous les établissements scolaires du département pour une durée de 4 ans (2014-2017).

A LA DECOUVERTE DES INSECTES POLLINISATEURS

Aujourd'hui, 35% de notre alimentation dépend des plantes pollinisées par les insectes.

Le plus célèbre des pollinisateurs est l'abeille domestique, qui vit dans une ruche et fabrique du miel ; l'homme s'y intéresse depuis la préhistoire.

Pourtant, plus de 1000 espèces d'abeilles sauvages ont été répertoriées rien qu'en France. Abeilles maçonnes, mégachiles, colletes, andrènes, mélipones, osmies, bourdons, sont assez méconnus. Certains sont solitaires, vont nicher dans des galeries du sol, des anfractuosités, des tiges creuses de végétaux ou du bois mort. Aucune ne fabrique du miel, mais leur rôle est primordial dans la pollinisation.

D'autres insectes sont aussi d'excellents pollinisateurs, comme les papillons, certaines guêpes, les syrphes, et quelques coléoptères.

Pourquoi protéger particulièrement les pollinisateurs ?

Insectes et plantes sont intimement liés et la disparition de l'un peut entraîner la disparition de l'autre. Le recours aux monocultures, qui n'apportent de la nourriture que pendant une courte période de l'année, présente également un danger pour la survie des insectes, comme un mauvais usage des produits phytosanitaires ou la destruction des habitats naturels.

La proposition est faite aux établissements de travailler sur le thème de l'abeille et des insectes pollinisateurs : leur rôle pour la biodiversité et pour l'homme notamment en agriculture, leur environnement et l'intérêt de les préserver.

Plusieurs animations sont possibles :

3 apiscopes placés dans les collèges de Bon-Encontre, du Mas d'Agenais et de Casseneuil ;
2 ruchers écoles à Lacépède et Sainte Livrade sur Lot : association du rucher école au 06 87 55 28 95

L'observatoire à insectes au Conseil départemental : Frédéric Poussin au 05 53 69 45 24

Un apiculteur peut également se rendre dans l'établissement scolaire pour une animation sous forme de ruchette pédagogique et d'affiches explicatives : association Abeille gasconne au 05 53 87 10 44

MILIEUX NATURELS

Le département est riche d'un patrimoine paysager diversifié qui s'offre à notre regard, particulièrement observable dans les espaces naturels.

Ces espaces naturels, dont les « Espaces Naturels Sensibles » et les sites « Natura 2000 » reflètent cette diversité, naturelle et souvent discrète.

Quels sont les rôles de ces espaces naturels ? Qu'y trouve-t-on ? Comment sont-ils gérés ? Doit-on / faut-il les protéger ? Quels rôles joue l'Homme dans la disparition ou la préservation des milieux naturels ?

Contactez les animateurs de ces sites :

► *ils vous feront découvrir des milieux remarquables propices à l'observation d'espèces végétales et animales communes et/ou singulières.*

► *des visites qui vous permettront de comprendre en quoi nos espaces naturels et nos paysages sont si particuliers et d'en apprécier toute leur valeur.*

Le dispositif « **Flore à la loupe** » a pour but de rendre les jeunes lot-et-garonnais acteurs de leur environnement, contributeurs actifs au service de la science et futurs citoyens responsables du maintien de la biodiversité. Ce programme se décline en deux actions :

1/ « Sauvages de ma rue » : partez à la découverte des plantes sauvages qui peuplent nos rues, et transmettez vos données aux chercheurs du Muséum national d'Histoire naturelle. Pour guider votre démarche, le Conseil général offre à tous les collèges une mallette pédagogique dotée d'un classeur de ressources pédagogiques, d'un guide de reconnaissance de la flore urbaine et d'une clé de détermination simplifiée.

2/ Jeu concours « La Flore à la loupe » : les classes qui auront participé au dispositif « Sauvages de ma rue » et qui auront transmis le plus d'observations au MNHN pourront prétendre à des lots (matériel scientifique, sortie nature...).

Cette offre s'adresse à tous les élèves de 6^{ème}

E/ CONTACTS ET LIENS UTILES

Direction des services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN)

Coordonnateur départemental – Action culturelle 1^{er} et 2nd degré

Jean Paul COLOSETTI - Tél. : 06 03 17 63 39 - Mail : jean-paul.colosetti@ac-bordeaux.fr

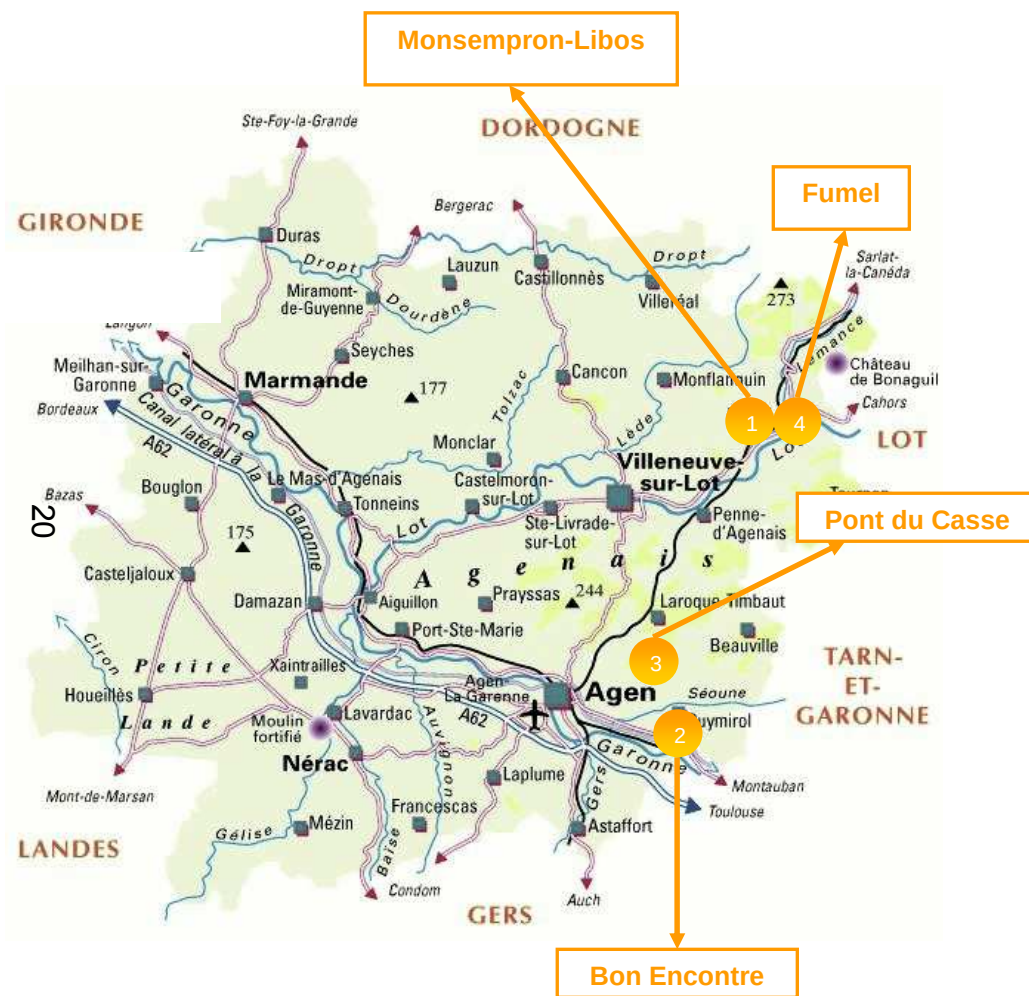
Conseil départemental – Service éducation

Arnaud ROMA - Tél. : 05.53.69.42.95 - mail. : arnaud.roma@lotetgaronne.fr

L'espace Internet des ressources EEDD en Lot-et-Garonne : www.reseau-orfee.org/47

INTRODUCTION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

CITOYENNETE : ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE



SITES D'ACCUEIL

➤ DECOUVERTE D'UN JARDIN D'INSERTION

• Jardin Pollen

1 Sanne Brinkhoff - 05.53.49.46.04 - pollen.info@aspp-asso.com

• Les restos du cœur

2 Gilles Selva - 05 53 48 12 16- restos.insertion47@yahoo.fr

• Le Creuset

3 Gil Fioretti - 05 53 47 50 65 - creuset47@laposte.net

➤ DECOUVERTE D'UNE CARRIERE

• Argeco développement

4 Jean-Paul Tardy - 05 53 40 31 31 - jptardy@argeco.fr

ACTIVITES ITINERANTES

➤ PLANETE PRECIEUSE : SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

• CPIE 47 : Louis Fasanino - 05 53 71 05 34 - arpenergie@wanadoo.fr

• Au fil des Séounes :

Myriam Grim - 05 53 95 12 99 - myriam.grim@aufildesseounes.fr

➤ AGENDAS 21 SCOLAIRES : Associations accompagnatrices

• Réserve Naturelle de la Mazière :

05 53 88 02 57 - rn.maziere@orange.fr

• CPIE 47 : Jean-Manuel Torres - 05 53 71 05 34 - arpenergie@wanadoo.fr

• Ligue de l'enseignement :

Vanessa Gordillo - 05 53 77 05 30 - v.gordillo@laligue-fol47.org

PLUS D'INFOS

➤ DEVELOPPEMENT DURABLE

• Centre Départemental de Documentation pédagogique :

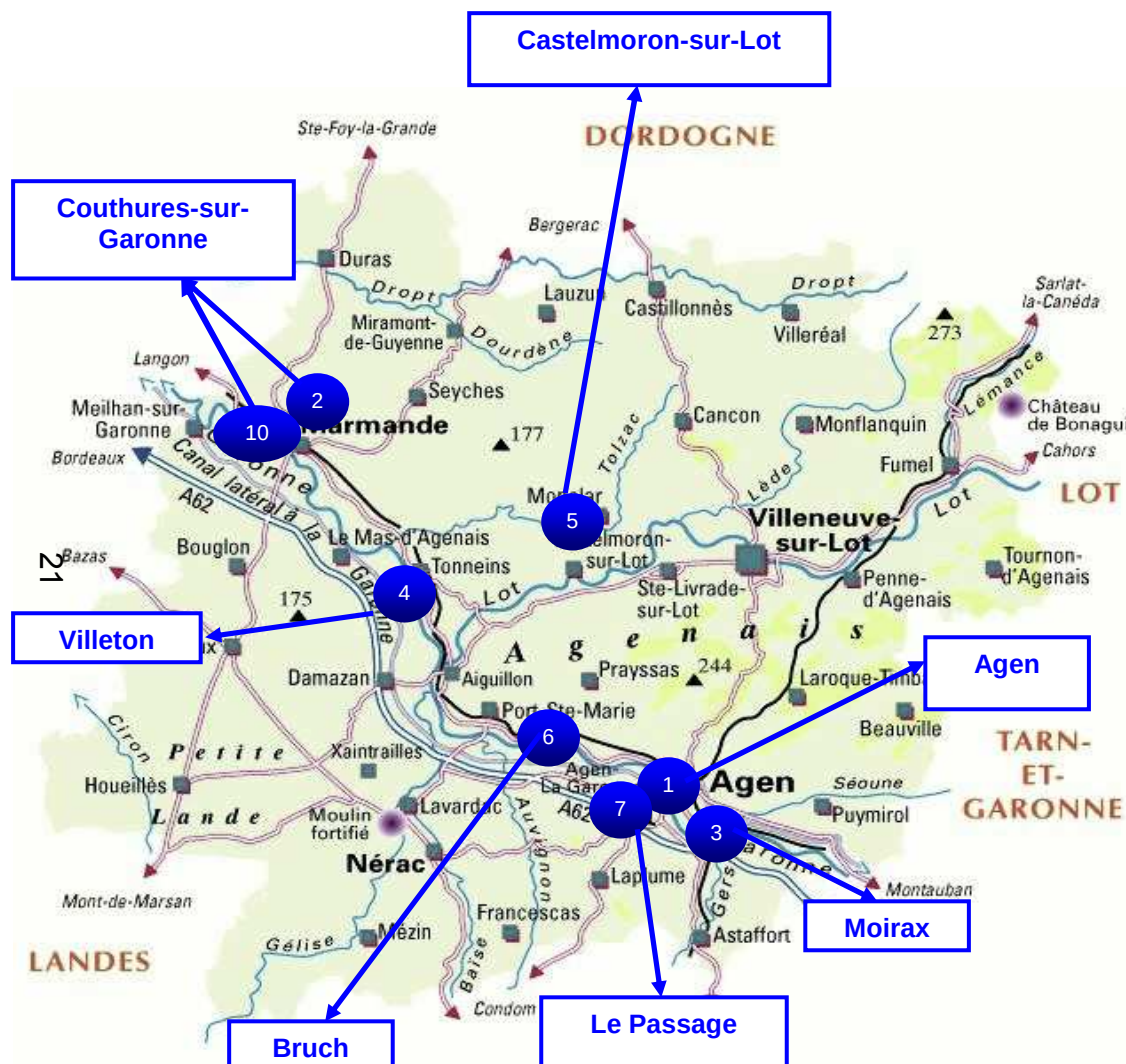
Pierre Valade - 05 53 77 34 43 - cddp47@crdp-aquitaine.fr

➤ SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Inscriptions et informations : <http://www.semaineudeveloppementdurable.gouv.fr/sdd/>

L'EAU EN LOT-ET-GARONNE

CITOYENNETE : ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE



SITES D'ACCUEIL

➤ RECONNAITRE LES POISSONS MIGRATEURS DE GARONNE

- 1 **Réserve Naturelle de la Frayère d'Alose**
Christelle Pezet - 05 53 66 98 76 - frayere-alose@voila.fr

➤ SPECTACLE MUSEOGRAPHIQUE : CRUES ET INONDATIONS DE GARONNE

- 2 **Scénovision Gens de Garonne**
Clotilde Masnière - 05 53 20 67 76
gensdegaronne@valdegaronne.com

➤ DECOUVERTE DES MILIEUX HUMIDES

- 3 **Site de Trotte Lapin**
Marine Lozano - 05 53 47 97 91 - trottelaquin@gmail.com

➤ DECOUVERTE DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES ZONES HUMIDES -

- 4 **Réserve naturelle de la Mazière**
Julien Roy - 05 53 88 02 57 - rn.maziere.adm@orange.fr

➤ DECOUVERTE DE LA RIVIERE

- 5 **SMAV Lot**
Avril Cantin et Damien Crabanat - 05 53 88 79 88

➤ DECOUVERTE DES POISSONS ET DE L'ECOSYSTEME AQUATIQUE

- 6 **Maison Pêche Nature de Bruch**

- 7 **Maison de la pêche du Passage d'Agen**

➤ « LA SEMAINE DE L'EAU » (MARS 2015)

- 9 **Scénovision Gens de Garonne**
Clotilde Masnière - 05 53 20 67 76 -
gensdegaronne@valdegaronne.com

ACTIVITES ITINERANTES

➤ LECTURE DE PAYSAGE

Centre d'études et de découverte des paysages (CEDP)

Alexandra Dibon - 05 53 95 62 04 – cedp47@orange.fr

➤ DECOUVERTE DES POISSONS ET DE L'ECOSYSTEME AQUATIQUE

Fédération 47 pour la pêche et la protection du milieu aquatique -

Ghislaine Avinent - 05 53 66 16 68 - fede.47.ghislaine@wanadoo.fr

➤ LA CONSOMMATION DE L'EAU

Espace Info Energie de Villeneuve-sur-Lot

Louis Fasanino - 05 53 71 05 34 - arpenergie@wanadoo.fr

➤ LA PRESERVATION DE L'EAU (PIECE DE THEATRE)

Compagnie Escalier qui monte - Matthieu Léonard - 06 15 46 91 12

contact@escalierquimonte.com

➤ VISITE DE STATIONS D'EPURATION : POSSIBLE SUR TOUT LE DEPARTEMENT

Conseil départemental - Service d'assistance technique en

épuration et suivi des eaux - Frédéric Poussin - 05 53 69 45 24

frédéric.poussin@lotetgaronne.fr

➤ DECOUVERTE DE LA RIVIERE

SMAV Lot

Avril Cantin et Damien Crabanat – 05 53 88 79 88

PLUS D'INFO

➤ RESTAURATION ET PROTECTION DES COURS D'EAU

Conseil départemental - Cellule d'animation technique pour l'eau et les rivières - Frédéric Doucet - 05 53 69 43 77 –

frédéric.doucet@lotetgaronne.fr

➤ AMENAGEMENT ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

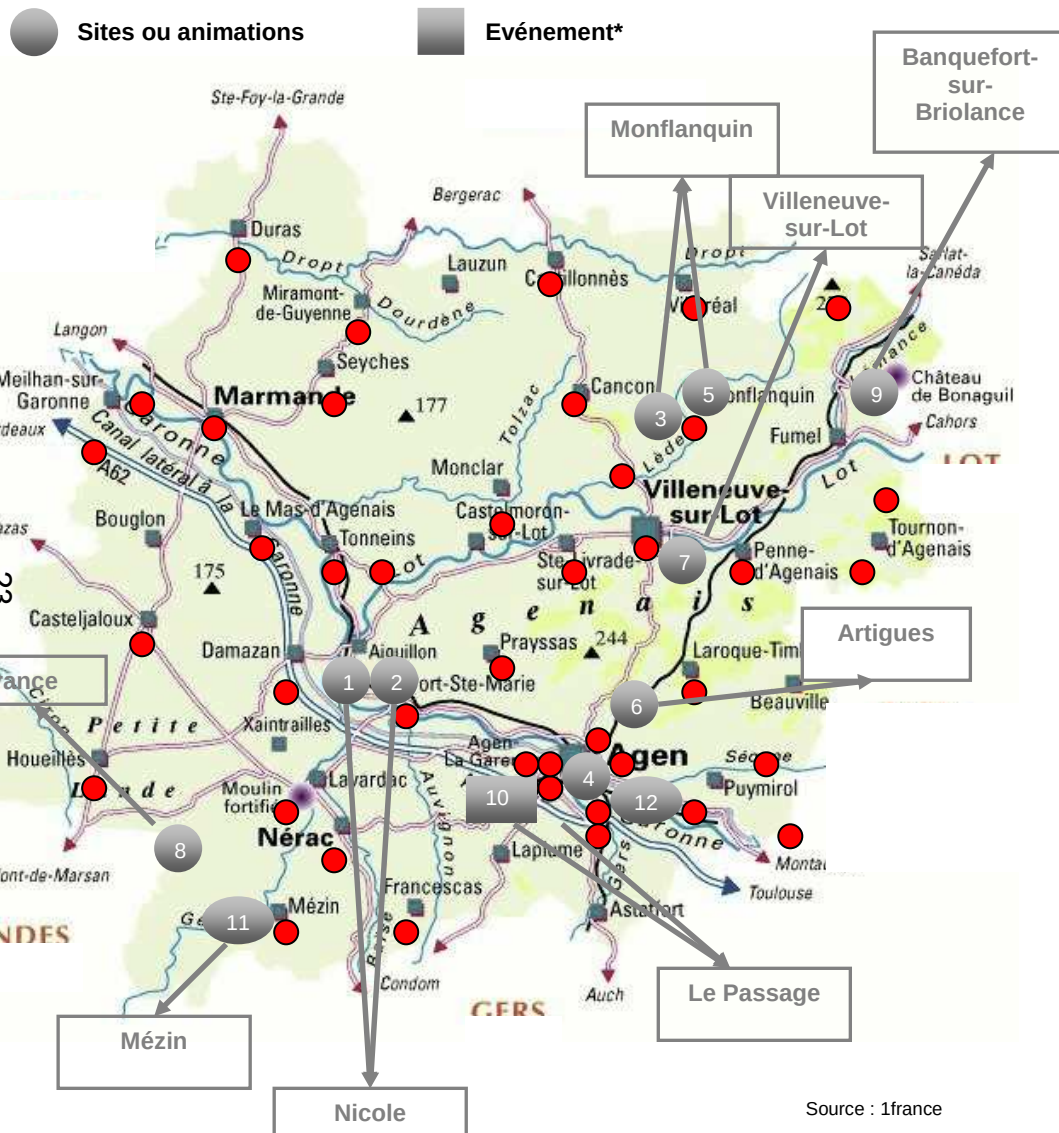
Conseil départemental - Service d'assistance technique en épuration et suivi des eaux - Frédéric Poussin - 05 53 69 45 24 –

frédéric.poussin@lotetgaronne.fr

Fédération départementale adduction d'eau potable et assainissement - Gérard Pénidon - 05 53 68 44 00 - eau47@orange.fr

QUE FAIRE DE NOS DECHETS ?

CITOYENNETE : ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE



Source : 1france

PLUS D'INFO

➤ GESTION DES DECHETS

Conseil départemental - Cellule déchets - Delphine Castadere- 05 53 69 46 02 – delphine.castadere@lotetgaronne.fr

Aure Séguéla - 05 53 69 44 31- aure.seguela@lotetgaronne.fr

SITES D'ACCUEIL ET EVENEMENTS (dans la limite des capacités d'accueil)

➤ VISITER UN CENTRE DE TRI

1 Société d'économie mixte du Confluent - Isabelle Dalla Barba
05 53 84 19 90 - semlconfluent@wanadoo.fr

➤ VISITER UNE INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX

2 • Syndicat VALORIZON - Secrétariat du Syndicat - 05 53 79 91 61

3 • Syndicat VALORIZON - Secrétariat du Syndicat - 05 53 79 91 61

➤ VISITER UNE USINE D'INCINERATION AVEC VALORISATION ENERGETIQUE

4 Sita Sud Ouest - Stéphanie Breil - 05 57 26 12 76 - stephanie.breil@novergie.fr

➤ VISITER UNE PLATEFORME DE COMPOSTAGE

5 • Syndicat VALORIZON - Secrétariat du Syndicat - 05 53 79 91 61

➤ • Agen Agglomération (AA)

Sonia Costes - 05 53 48 09 46 - sonia.costes@agglo-agen.fr

➤ • Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Agglomération

Villenneuvoise (SIAAV) – Françoise Dubois - 05 53 49 13 21 - contact@siaav.fr

8 • SEDE Environnement – Eric Chauffaille – 06 11 64 83 16 - eric.chauffaille@sede.fr

➤ VISITER UNE FONDERIE

9 • Fonderie Rybacki - Daniel Rybacki - 05 53 40 60 21 -

fonderie.rybacki@wanadoo.fr

➤ « VALORISONS NOS DECHETS » (AVRIL 2015)

10 • Sita Sud Ouest - Stéphanie Breil - 05 57 26 12 76 - stephanie.breil@novergie.fr

➤ « RECYCLAGE DU LIEGE »

11 • Musée du liège et du bouchon - Sophie Ponson - 05 53 65 68 16 -

culture.mezin@orange.fr

➤ VISITER UNE RESSOURCERIE

12 • AFDAS – Pascal Anres - 05 53 66 38 38 – contact@afdas-dpm.fr

➤ DECOUVRIR UNE DES 41 DECHETTERIES EN ACTIVITE

Contact : votre communauté de communes, d'agglomération ou syndicat de gestion des déchets.

(I liste disponible auprès des contacts indiqués dans la rubrique « Plus d'info »)

ACTIVITES ITINERANTES (dans la limite des capacités d'accueil)

➤ SENSIBILISATION A LA GESTION DES DECHETS (PREVENTION, TRI, RECYCLAGE)

• AU FIL DES SEOUNES : Marie-Laure Devant – 05 53 95 12 99 –

info@aufildesseounes.fr

• CENTRE PEDAGOGIQUE POUR UNE INITIATIVE A L'ENVIRONNEMENT (CPIE 47) :

Louis Fasanino – 05 53 71 05 34 – arpe.47@wanadoo.fr

• Syndicat VALORIZON – Vincent Urtizverea - 07 86 67 88 42 - urtizverea@smival47.fr

• Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois – Maëlle Glorennec -

05 53 49 86 84 – mglennec@grand-villeneuvois.fr

• SMICTOM Lot Garonne Baïse - Guy Clua - 05 53 79 83 30 - mictom.aiguillon@wanadoc

➤ REDUCTION DES DECHETS

• SMICTOM Lot Garonne Baïse - Guy Clua - 05 53 79 83 30 - mictom.aiguillon@wanadoc

➤ EDUQUER AU TRI DES DECHETS (SPECTACLES CHANTES)

• A une nuance Près - Sophie Chauvet – 06 21 45 79 02 -

sophie@maitre-trieur-sauveteur.com

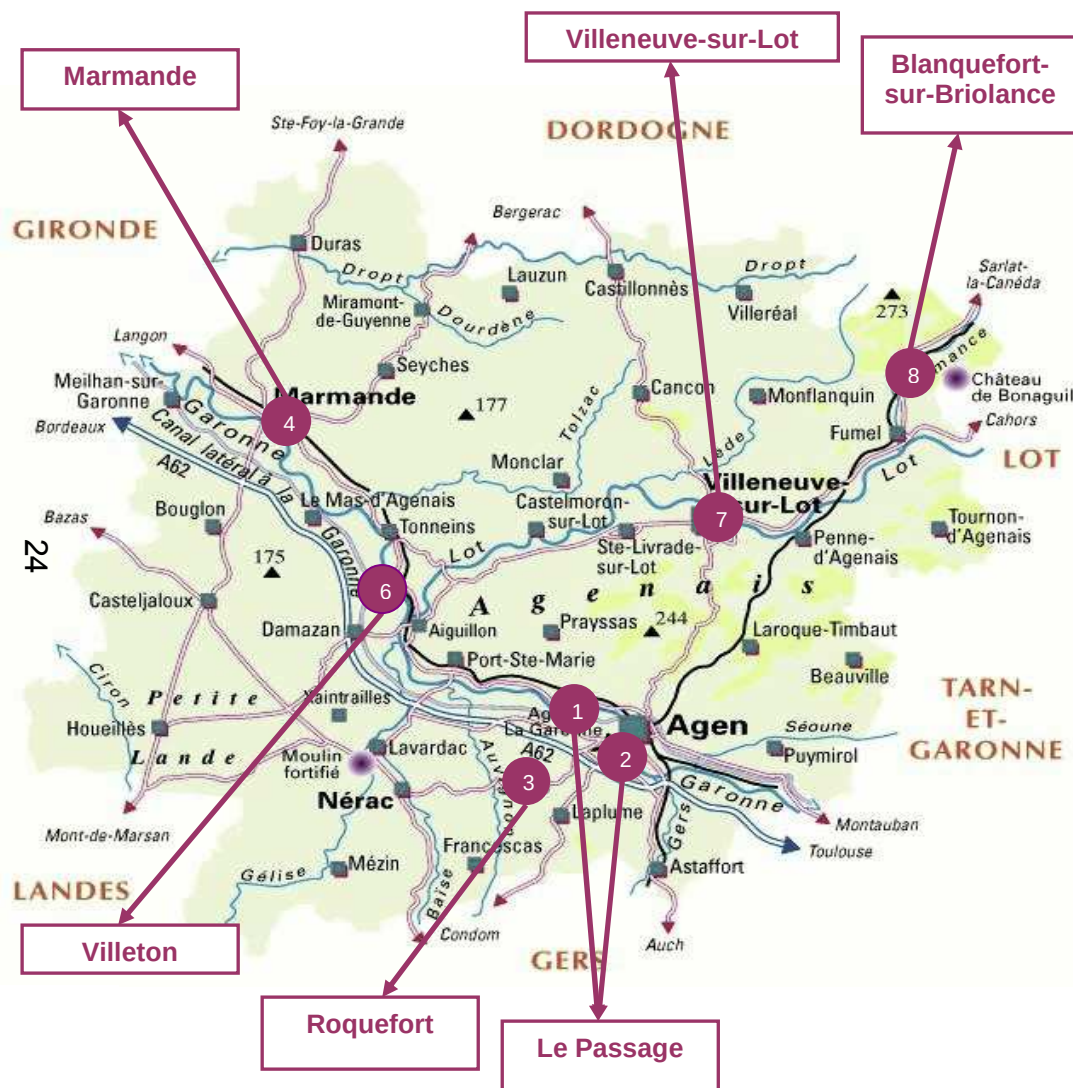
➤ COLLECTE ET RECYCLAGE DES BOUCHONS DE LIEGE

• Nature et culture - Jean-Marie Richon - 05 53 89 53 69 –

jean-marie-richon@wanadoo.fr

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

CITOYENNETE : ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE



SITES D'ACCUEIL

- 1 **COMPRENDRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**
Météo France – Rémy Rinck – 05 53 77 12 00 – ddm47@meteo.fr
- 2 **ANTICIPER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE MILIEU AGRICOLE ET URBAIN**
Association Climatologique de Moyenne Garonne
François Guyot - 05 53 77 08 40 - acmg@acmg.asso.fr
- 3 **USINE DE FABRICATION DE PANNEAUX SOLAIRES**
Entreprise Fonroche - Mariette Grus - 05 53 77 21 31 - m.grus@fonroche.fr
- 4 **VISITE DE BATIMENTS HAUTE QUALITE EN VIRONNEMENTALE (HQE)**
Pépinière d'entreprises Eurêka - Laure Rossetto - 05 53 64 89 91 - l.rossetto@comitedexpansion.fr
- 6 **EXEMPLE D'INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES**
Réserve naturelle de la Mazière - - 05 53 88 02 57- rn.maziere@orange.fr
- 7 **EXEMPLES DE VEHICULES PROPRES DANS UNE COLLECTIVITE**
Mairie de Villeneuve-sur-Lot - Frédéric Baumlín - 05 53 41 53 77 - f.baumlín@mairie-villeneuvesurlot.fr
- 8 **FABRICATION DE PLAQUETTES DE BOIS POUR LE CHAUFFAGE**
Plate-forme bois énergie - Marine Bédriel - 05 53 40 46 88 - mbedriel@cc-dufumelois.fr

ACTIVITES ITINERANTES

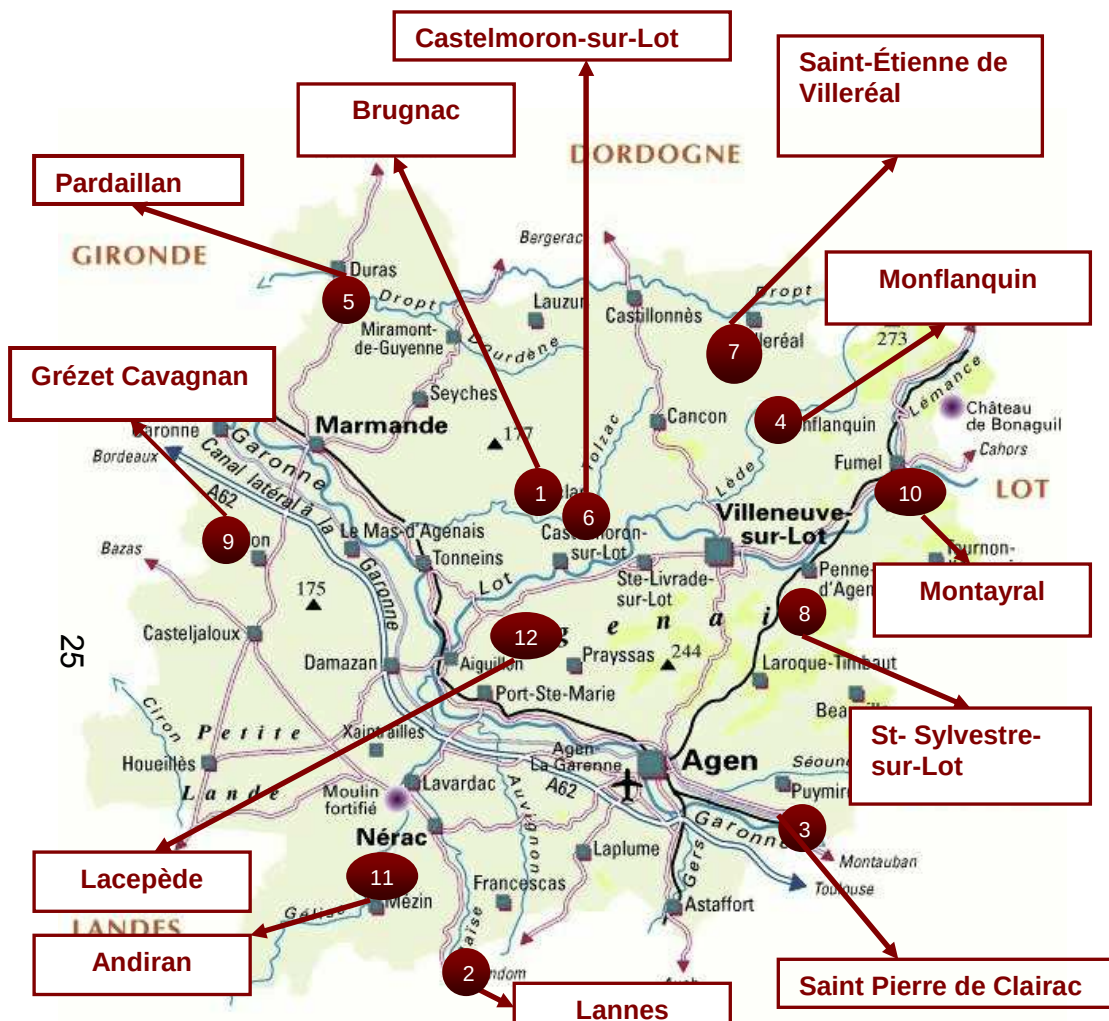
ECONOMIES D'ENERGIE & CHANGEMENT CLIMATIQUE
Réserve naturelle de la Mazière - - 05 53 88 02 57- rn.maziere@orange.fr

RESSOURCES ET INFOS

ENERGIES RENOUVELABLES & ECONOMIES D'ENERGIE - ESPACES INFO-ENERGIE
Villeneuve-sur-Lot : Louis Fasanino - 05 53 71 05 34 - arpenergie@wanadoo.fr
Agen : Alexandre Marestin - 05 53 48 46 74 - info.energie@caue47.com

DE LA TERRE A L'ASSIETTE

CITOYENNETE : ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE



ACTIVITES ITINERANTES

➤ DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR :

Relais Alliance AMAP Lot-et-Garonne

Sandrine Houtin - 05 53 41 75 03 - amaplotetgaronne@amap-aquitaine.org

➤ LA CONSOMMATION DURABLE & RESPONSABLE :

Au fil des Séounes

Myriam Grim - 05 53 95 12 99 - myriam.grim@aufildesseounes.fr

➤ A LA DECOUVERTE DE L'ABEILLE :

Association Abeille Gasconne

Bertrand Auzeral - 05 53 87 10 44 - bertrand.auzeral@yahoo.fr

SITES D'ACCUEIL

1 ➤ FERMES ECOLOGIQUE

• **Le chaudron magique**

Marie-Pierre & Martin Lavoyer - 05 53 88 80 77 chaudronmagique@wanadoo.fr

2 ➤ ELEVAGE

• **Philippe Badin** - 05 53 65 47 90

3 • **Ferme « Lou Cornal »** - Myriam Grim - 05 53 95 12 99 – myriam.grim@aufildesseounes.fr

4 • **Lespi « Veau et énergie »** - Jacques Lestieu - 05 53 41 32 63

5 • **Ferme de Bayle** - Gilles Chatellier - 05 53 83 02 43

6 • **EARL CONORD** - Claude Favre - 05 53 84 90 25 - claud-favre@hotmail.fr

7 ➤ ARBORICULTURE

• **Pruniculture raisonnée** - Cécile de Martini - 05 53 36 07 84

8 • **La maison de la noisette** - Claude Durand - 05 53 95 98 29 - lamaisondelanoisette@orange.fr

9 ➤ MARAICHAGE

• **La ferme de Cadix** - Brigitte et Joel Arpoulet - 05 53 64 94 93 - contact@ferme-ecologique-biologique.com

10 ➤ TRANSFORMATION

• **Chocolaterie Dannacher** - Odile Dannacher - 05 53 01 89 73 – odile.dannacher@wanadoo.fr

11 • **Entreprise Danival** - Lise Sage - 05 53 97 00 23 - lsage@danival.fr

12 ➤ APICULTURE

• **Association le Héron** - Jean-Louis Boucherès - 05 33 00 54 76 - ilboucheres@wanadoo.fr

PLUS D'INFO

➤ AGRICULTURE :

Conseil départemental - Direction de l'Agriculture de la Forêt et de l'Environnement

Vincent Perrier - 05 53 69 44 23 - viperrie@lotetgaronne.fr

➤ AGRICULTURE BIO :

Civam AGROBIO 47, association de développement de l'agriculture biologique en Lot-et-Garonne

Sandrine Houtin - 05 53 41 75 03 - info@agrobio47.fr

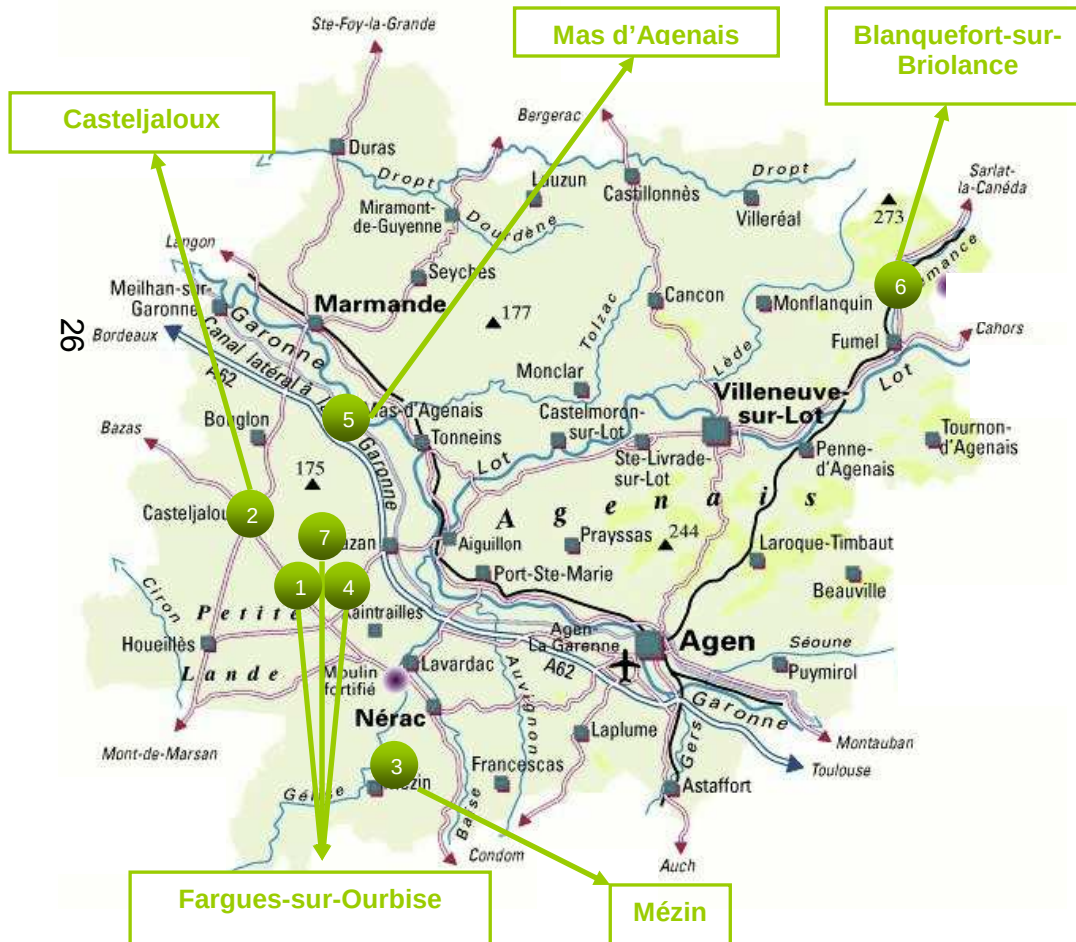
➤ AGRICULTURE CONVENTIONNELLE :

Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne

Christine Rives - 05 53 77 83 85 - christine.rives@lot-et-garonne.chambagri.fr

ARBRES ET FORETS

CITOYENNETE : ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE



SITES D'ACCUEIL

➤ IDENTIFIER LES ANIMAUX DE LA FORET

- 1 **Fédération départementale des chasseurs**
Marie-Annick Grandaty - 05 53 89 89 00 - magrandaty@fdc47.com

➤ CONSTRUIRE SON « ECO-CABANE » OU FABRIQUER DU PAPIER RECYCLE

- 2 **Solincité la Taillade**
François Fonseca - 05 53 93 00 93 - francois.fonseca@solincite.org

➤ CONNAITRE LE CHENE LIEGE, LES PROPRIETES ET LES UTILISATIONS DU LIEGE

- 3 **Musée du liège et du bouchon**
Sophie Ponson - 05 53 65 68 16 - culture.mezin@orange.fr

➤ VISITER UNE FORET

- 4 **Office national des forêts (ONF)**
Philippe Douin - 05 53 93 18 99 - philippe.douin@onf.fr

➤ BALADE EN FORET DU MAS D'AGENAI

- 5 **Nature et culture**
Jean-Marie Richon - 05 53 89 53 69 - jean-marie-richon@wanadoo.fr

➤ FABRICATION DE PLAQUETTES DE BOIS POUR LE CHAUFFAGE

- 6 **Plate forme bois énergie**
Marine Bédriel - 05 53 40 46 88 - mbedril@cc-dufumelois.fr

➤ « SEMAINE DE L'ARBRE ET DE LA FORET » (COURANT DECEMBRE 2015)

- 7 **Fédération départementale des chasseurs**
Arnaud Laforgue - 05 53 89 89 00 - alaforgue@fdc47.com

ACTIVITES ITINERANTES

➤ LES TRAVAUX D'EXPLOITATION DE LA FORET

Coopérative Agricole et Forestière Sud-Atlantique (CAFSA) (Houeillès)
Philippe Jeanne - 05 40 12 01 90 - Jeanne@cafsa.fr

➤ LES PRODUITS DE LA FORET (INSECTES ET CHAMPIGNONS)

Société des sciences naturelles et agricoles de l'agenais (Agen)
Marie Thérèse Gibert - 05 53 77 83 83 - micmat@sfr.fr

PLUS D'INFO

➤ A L'ECOLE DE LA FORET

Dominique Roman - 06 20 77 30 25 - dominique.roman47@orange.fr

➤ GERER DURABLEMENT LES FORETS PRIVEES

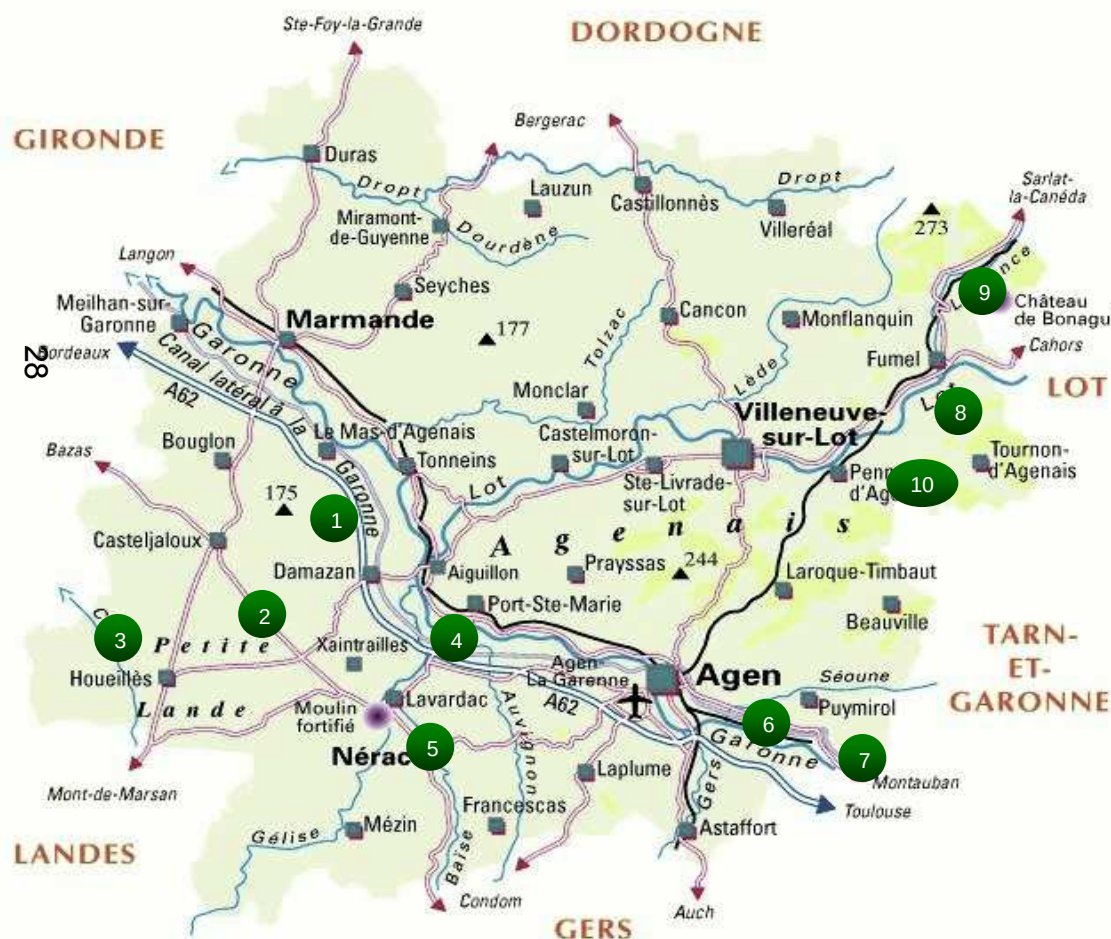
Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)
Michel Rault (Casteljaloux) - 05 56 25 00 45 - casteljaloux@crpfauquaine.fr

➤ LA FORET EN LOT-ET-GARONNE

Conseil départemental
Alain Barat - 05 53 69 44 24 - alain.barat@lotetgaronne.fr

MILIEUX NATURELS

CITOYENNETE : ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE



SITES D'ACCUEIL

➤ LES SITES NATURA 2000

➤ MILIEUX HUMIDES

• Vallée de l'Ourbise

1 SEPANLOG – 06 84 89 83 28 – rn.maziere.adm@orange.fr

• Vallée de l'Avance

2 Office National des forêts
Philippe Douin - 05 53 93 18 99 - philippe.douin@onf.fr

• Vallée du Ciron

3 Syndicat mixte d'aménagement du Bassin versant du Ciron
Alexandra QUENU - 05 56 65 01 17 - valleeduciron@orange.fr

• La Garonne

4 SMEAG - 05 62 72 76 00 - smeag@smeag.fr

➤ GROTTES

• Caves de Nérac

5 SEPANLOG - 06 84 89 83 28 – rn.maziere.adm@orange.fr

• Carrières de Castelculier

6 CEN Aquitaine - 05 53 64 00 51 – antenne47@cen-aquitaine.fr

➤ COTEAUX SECS

• Coteaux du ruisseau des Gascons

7 Au Fil des Séounes - 05 53 95 12 99 - info@aufildesseounes.fr
CEN Aquitaine - 05 53 64 00 51 - antenne47@cen-aquitaine.fr

• Coteaux de Thézac et Montayral

8 CEN Aquitaine - 05 53 64 00 51 – antenne47@cen-aquitaine.fr

• Coteaux de la Vallée de la Lémance

9 CEN Aquitaine - 05 53 64 00 51 – antenne47@cen-aquitaine.fr

• Coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes

10 CEN Aquitaine - 05 53 64 00 51 – antenne47@cen-aquitaine.fr

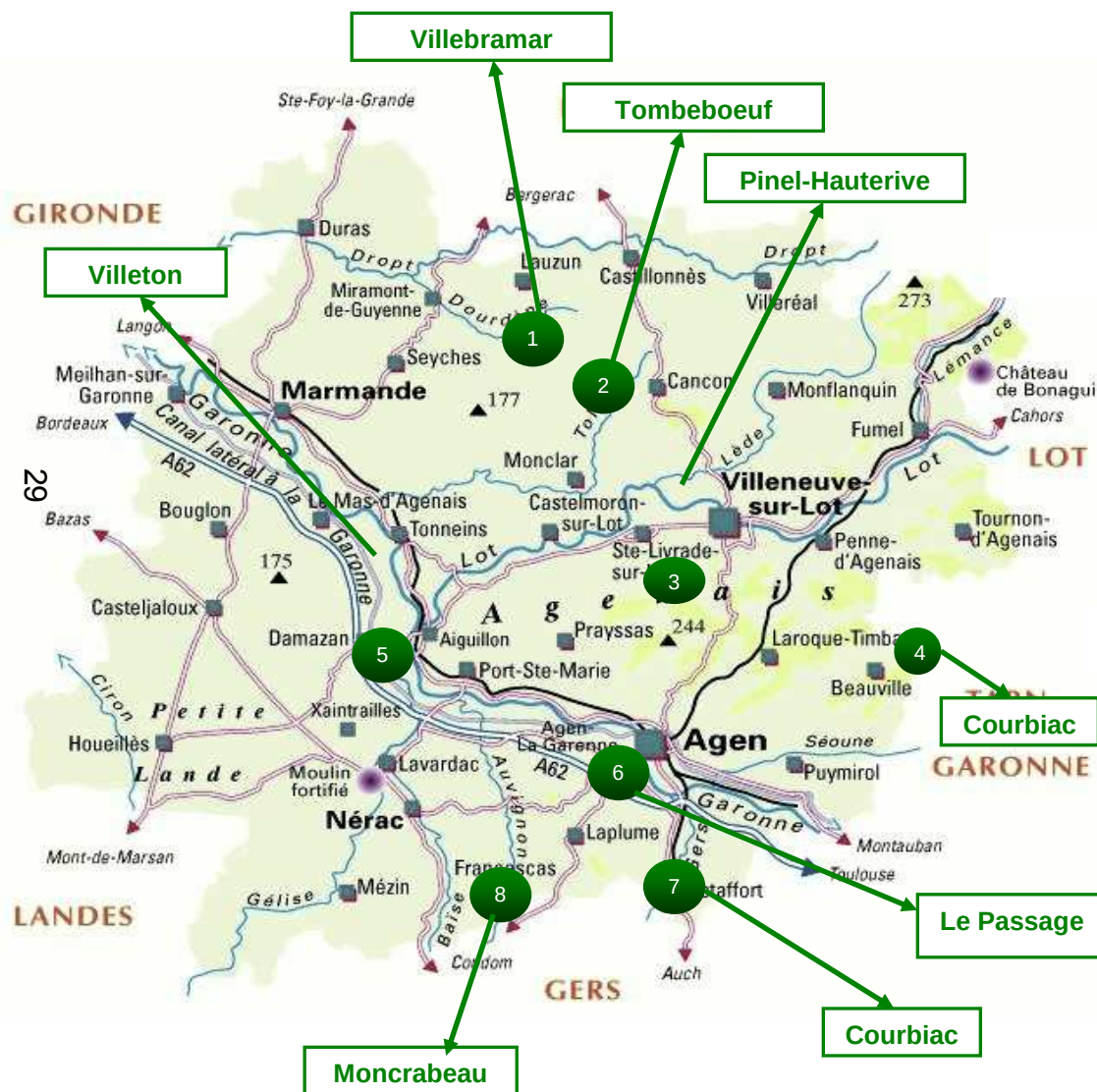
PLUS D'INFO

➤ NATURA 2000

Conseil départemental Marie Laure Fornaro - 05 53 69 44 33 – marie-laure.fornaro@lotetgaronne.fr

MILIEUX NATURELS

CITOYENNETE : ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE



SITES D'ACCUEIL

➤ ESPACES NATURELS SENSEIBLES

- 1 • **Site du Vergers à tulipes agenaises**
Géré par le Conservatoire des Espaces Naturels d'Aquitaine
05 53 64 00 51 - antenne47@cen-aquitaine.fr
- 2 • **Site du Moulin de la Ville**
Géré par le CPIE Pays de Serres - Vallée du Lot
05 53 36 73 34 - arpe.47@wanadoo.fr
- 3 • **Site de Pech de Pastur**
Géré par le Conservatoire des Espaces Naturels d'Aquitaine
05 53 64 00 51 - antenne47@cen-aquitaine.fr
- 4 • **Site de Rodié**
Géré par le Conservatoire des Espaces Naturels d'Aquitaine
05 53 64 00 51 - antenne47@cen-aquitaine.fr
- 5 • **Site de la Réserve naturelle de la Mazière**
Géré par la SEPANLOG
05 53 88 02 57 - rn.maziere.adm@orange.fr
- 6 • **Site de la Réserve naturelle de la Frayère d'Alose**
Géré par l'Association pour la gestion de réserve de la Frayère d'Alose
05 53 88 02 57 - frayere.alose@gmail.com
- 7 • **Site de Trotte Lapin**
Géré par l'Agglomération d'Agen
05 53 47 97 91 - trottelapin@gmail.com
- 8 • **Site de Peyroutet**
Géré par le Conservatoire des Espaces Naturels d'Aquitaine

PLUS D'INFO

➤ ESPACES NATURELS SENSEIBLES

Conseil départemental

Jean-Baptiste Pozzer - 05 53 69 40 39 –
jean.baptiste-pozzer@lotetgaronne.fr

CITOYENNETE : SORTIES PEDAGOGIQUES

Tout au long de l'année scolaire, les élèves travaillent et abordent des activités à caractère culturel et artistique, sportif, environnemental et scientifique, patrimonial,...

Afin de réaliser d'une part, ce projet en situation et d'autre part, de favoriser la découverte concrète d'un nouveau milieu, le Conseil départemental alloue aux établissements scolaires, sous certaines conditions, une subvention pour les sorties pédagogiques (voyages scolaires et séjours dans un centre agréé).

A / OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS :

Les sorties scolaires permettent aux élèves de :

- vivre un moment privilégié de leur scolarité,
- rencontrer et travailler avec des professionnels de l'animation,
- étendre leur connaissance avec des exemples concrets,
- travailler dans le cadre d'un projet pédagogique élaboré conjointement par l'équipe enseignante et les partenaires concernés,
- découvrir concrètement d'autres horizons,
- aller au-delà de la théorie étudiée en classe.

B / THEMATIQUES :

Les sorties pédagogiques se déclinent en deux thématiques :

- les séjours dans des centres figurant au répertoire départemental du Lot-et-Garonne ou des autres départements (contact : Direction des services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN)),
- les séjours dans le centre agréé de la Base Plein Air du Temple sur Lot,
- les voyages scolaires.

C / OUTILS ET RESSOURCES :

Suivant la thématique et le projet choisis, les enseignants pourront travailler avec des professionnels dont la compétence est reconnue et vérifiée par l'autorité académique.

D / LIENS INTERNET ET ADRESSES UTILES :

Direction des services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN)
Coordonnateur départemental – Action culturelle 1^{er} et 2nd degré
Marina FORNARI/Nathalie TOURRES
Tél. : 05.53.67.70.45

Conseil départemental
Chef de Service des Partenariats culturels – Direction de la Culture
Valérie DUGUET
Tél. : 05.53.69.41.68 Fax. : 05.53.69.44.08
mail. : valerie.duguet@lotetgaronne.fr

Pour connaître les dates limites de dépôt des dossiers et pour tout renseignement :
<http://www.ac-bordeaux.fr/lascolarite/sorties-scolaires.html>

- SPECIFICITES - SORTIES PEDAGOGIQUES

1 / SEJOURS DANS DES CENTRES FIGURANT AU REPERTOIRE DEPARTEMENTAL DU LOT-ET-GARONNE OU D'AUTRES DEPARTEMENTS :

Public scolaire concerné :

Maternelles, élémentaires et collèges du Département.

Limitation :

2 classes de 30 enfants par établissement scolaire.
5 nuitées.

Réglementation :

Circulaire n°99136 du 21 septembre 1999.

Mode de calcul

Prise en charge d'une partie du prix de la journée :
10,67 € x le nombre d'enfants et de nuits x taux variable (voir Conseil départemental)

Calcul de l'aide :

Nombre d'élèves :

Nombre de nuits :

Le montant indicatif de l'aide sera égal à € *

2 / SEJOURS DANS LE CENTRE AGREE DE LA BASE PLEIN AIR DU TEMPLE SUR LOT :

Public scolaire concerné :

Maternelles, élémentaires et collèges du Département.

Limitation :

2 classes de 30 enfants par établissement scolaire.
5 nuitées.

Réglementation :

Circulaire n°99136 du 21 septembre 1999.

Mode de calcul

Prise en charge d'une partie du prix de la journée :
10,67 € x le nombre d'enfants et de nuits x taux maximal (Voir Conseil départemental)

Calcul de l'aide :

Nombre d'élèves :

Nombre de nuits :

Le montant indicatif de l'aide sera égal à € *

3 / VOYAGES SCOLAIRES

Public scolaire concerné :

Maternelles, élémentaires et collèges du Département.

Limitation :

2 classes de 30 enfants par établissement scolaire.

Réglementation :

Circulaire n°99136 du 21 septembre 1999.

Mode de calcul

Prise en charge d'une partie des frais de transports dont le coût est plafonné à 1 520 € pour les écoles et à 1 820 € pour les collèges (Voir Conseil départemental).

Calcul de l'aide :

☐ Ecole ou ☐ Collège

Montant du transport :

Nombre d'élèves :

Le montant indicatif de l'aide sera égal à

€ *

** pour tous les dossiers ayant obtenu l'accord de l'Inspection académique.*

CITOYENNETE : VERS DES METIERS

L'ensemble des offres de la Convention éducative permet d'aborder la question des métiers.

Les professionnels présents sur les sites ou qui interviennent en classe ont la capacité de parler de leur métier, présenter leurs parcours de formation et les compétences nécessaires pour exercer leur profession.

Les élèves en situation d'orientation ou de réflexion sur leur avenir professionnel (et plus particulièrement ceux qui ont choisi en troisième l'option découverte professionnelle) ont ainsi la possibilité de rencontrer des adultes qui peuvent leur faire découvrir les réalités d'un métier et les voies pour y parvenir.

Les enseignants peuvent illustrer leur travail d'information sur l'orientation par des exemples concrets et lors d'échanges avec les professionnels sur les sites.

A / OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS :

Il s'agit, en prenant appui sur les offres très diversifiées de la convention éducative qui toutes peuvent donner lieu à une exploitation de la thématique métiers, de faire découvrir aux collégiens de 4^{ème} et 3^{ème} et aux lycéens le monde professionnel, à partir des sites et ressources existants en Lot-et-Garonne.

Les services spécialisés du Conseil départemental s'emploient ainsi à constituer, au fur et à mesure de l'enrichissement des offres, un catalogue des possibilités dans leurs divers domaines d'interventions.

B / THEMATIQUES :

Les métiers de la **culture** dans les domaines :

- du patrimoine ;
- du livre et de l'écriture ;
- de la mémoire écrite et immatérielle ;
- du spectacle vivant ;
- de l'architecture, de l'urbanisme et des aménagements paysagers ;
- de l'image, du son, de l'audiovisuel.

Les métiers du **sport** dans les domaines de :

- l'animation sportive ;
- le handicap ;
- l'événementiel sportif.

Les métiers du **développement durable** dans les domaines :

- de l'environnement et de la préservation des milieux ;
- du social.

Les métiers **scientifiques** dans les domaines :

- des sciences appliquées ;
- de la recherche.

Les métiers **industriels** et de la **production**.

Les métiers de l'**agriculture** et de l'**agro alimentaire**.

C / OUTILS ET RESSOURCES :

- 2^{ème} édition de la manifestation « De firme en firme »

De nombreux métiers valorisants dans les entreprises sont méconnus. Par ailleurs, les entreprises lot et garonnaises sont confrontées à des difficultés de recrutement liées à une inadéquation entre leurs offres d'emploi et la demande de travail.

Il convient donc d'informer plus particulièrement les collégiens à ces activités techniques et de leur permettre de choisir en conséquence un cursus de formation adapté.

Dans le cadre du Schéma de développement économique, l'idée est donc d'impulser des circuits de découverte à destination des élèves du second degré. Les collégiens en classe de 4^{ème} et de 3^{ème} sont plus particulièrement concernés par cette offre qui est portée conjointement par le Conseil départemental, la Chambre de Commerce et d'Industrie et l'Education Nationale.

Les entreprises volontaires et en capacité d'accueillir du public seront regroupées par territoires (4 ou 5 zones seront ainsi déterminées) afin d'organiser dans les meilleures conditions des circuits de découverte.

La manifestation « De firme en firme » se déroulera de la façon suivante :

- accueil des scolaires dans les entreprises de 13h30 à 16h30
- déroulement des visites par groupe de 10 personnes en deux temps :
 - . 10 à 15 minutes de présentation générale de l'entreprise
 - . 45 minutes de visite de l'entreprise par la découverte des métiers, avec témoignages des salariés sur leur poste de travail

20 classes auront ainsi la possibilité de bénéficier de la convention éducative par la prise en charge des déplacements.

Chaque classe pourra faire au maximum deux visites d'entreprises.

Les collèves qui voudraient bénéficier d'une visite de cette exposition pourraient l'intégrer dans un projet concernant l'orientation et bénéficier d'une prise en charge des transports limitée à cinq établissements.

D / LIENS INTERNET ET ADRESSES UTILES :

Conseil départemental de Lot-et-Garonne – Direction de la Culture

Valérie Duguet - Chef de service des Partenariats culturels

Tél : 05.53.69.41 68

Mail : valerie.duguet@lotetgaronne.fr

Conseil départemental de Lot-et-Garonne – Direction des politiques contractuelles

Sylvie Guerre

Tél : 05.53.69.46.42

Mail : sylvie.guerre@lotetgaronne.fr

Direction des services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) de Lot-et-Garonne

Frédéric Boutrelle et Jean Paul Colosetti, Coordonnateurs départementaux de l'action culturelle

Tel : 05 53 67 70 00

CULTURE : ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Service du Conseil départemental, les Archives départementales disposent d'un service éducatif intégré, composé d'un médiateur du patrimoine et d'un professeur d'histoire, qui met à la disposition des enseignants et des classes du premier et du second degré de nombreuses ressources relatives à l'histoire du département, du Moyen Age au XX^e siècle, et formule un certain nombre de propositions pédagogiques.

A / THEMATIQUES :

- **visite aux Archives départementales** (découverte des bâtiments, des fonds documentaires, des métiers du patrimoine écrit) ;
- **séance** autonome aux Archives ou intégrée dans le cadre d'un programme départemental (Des Rives et des Voix, Monumérique-Archimérique,... (cf infra) comprenant :
 - . des modules thématiques existants (ex. Le Moyen Age en Agenais, l'Agenais au siècle des Lumières, la Première guerre mondiale, la Seconde guerre mondiale et la Résistance, l'immigration en Lot-et-Garonne, la vallée du Lot, la vallée de la Garonne...), adaptables en fonction de la commune d'origine de l'établissement, en partenariat avec les enseignants ;
 - . des ateliers pratiques : écriture, enluminure, héraldique, sigillographie...
- prêt aux établissements de **mallettes pédagogiques** thématiques et d'expositions itinérantes ;
- mise à disposition des enseignants de **ressources virtuelles « clés en main »** sur le site internet : mallettes pédagogiques virtuelles, dossiers documentaires thématiques accompagnés des questionnaires adaptés à chaque cycle (revue « Au fil du temps »).

B / LIENS INTERNET ET ADRESSES UTILES :

Contact : Laurent Bessières, médiateur, responsable du Service éducatif
05 53 69 42 84 – laurent.bessieres@lotetgaronne.fr

Site internet : <http://www.lot-et-garonne.fr/archives/service-educatif/Presentation.htm>

CULTURE : AUTOUR DE L'IMAGE ET DU SON

La démocratisation des outils de création de l'image, la diffusion sur de multiples supports et l'omniprésence quotidienne d'images fixes ou animées tendent à affirmer la place grandissante des arts numériques aux côtés des arts cinématographique et photographique dans ce parcours. Les dispositifs favorisant la découverte de l'art cinématographique dans les salles de cinéma (Ecole et cinéma, Collèges au cinéma et Lycéens au cinéma), la rencontre avec des artistes et techniciens de l'image en démarche de création ou post création (actions proposées par Ecrans 47, Festival d'Agen organisé par les Montreurs d'Images, Pollen...), l'expérience de la création artistique par les élèves : autant de pistes offertes par les différents acteurs du département.

Le programme académique sur les arts photographiques « **Ecritures de lumière** » est proposé, en partenariat départemental avec Pollen.

Les projets départementaux coordonnés par La Ligue de l'enseignement : « **Ecole et cinéma** » et « **Collège au cinéma** » sont les principaux programmes nationaux de cette thématique.

Fort d'un réseau associatif dense de cinémas, le département offre l'opportunité de développer des actions importantes dans ce domaine artistique, sous la forme de classes à PAC ou d'ateliers artistiques.

La thématique « Autour de l'image » s'est élargie l'année précédente au « **son** » en accueillant une nouvelle action tournée vers la télévision, la radio locale par voix hertzienne, la web télé et la web radio.

A / OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS :

1/ AUTOUR DE L'IMAGE :

Pour les dispositifs favorisant la découverte du cinéma :

- développer la compréhension du langage cinématographique ;
- offrir les bases d'une culture cinématographique ;
- appréhender les différentes phases du processus de création.

Pour le développement de projets artistiques et culturels : qu'elle soit inscrite en tant que moyen (séquence vidéo dans un projet à dominante musicale, travail photographique...) ou finalité du projet (réalisation d'un court métrage), la création d'images permet aux élèves d'aborder les différentes étapes de réalisation.

La place et le rôle d'animation tenus par la salle de cinéma dans ces projets demeure essentielle.

2/ AUTOUR DU SON :

Cette action permet aux élèves de :

- découvrir les différents modes de médias,
- développer la compréhension du langage médiatique,
- appréhender les différentes techniques et phases pour la création d'une chronique, d'une émission, ...
- étudier l'évolution des médias et de leurs techniques à travers les temps.

B / THEMATIQUES :

1/ AUTOUR DE L'IMAGE :

Il est possible d'aborder les différents courants cinématographiques par le biais de projections favorisant le développement d'une culture cinématographique et d'un regard critique.

La création d'image permet la synthèse de nombreuses expressions artistiques dans le cadre d'un projet d'éducation artistique et culturelle quelle que soit sa dominante.

1/ AUTOUR DU SON :

Cette offre s'appuie sur des radios locales hertziennes ou sur le web ainsi que sur une structure d'animation La Maison de la Radio et de la télévision de Samazan qui font découvrir les métiers des médias et proposent aux enfants de participer à des enregistrements et de produire de véritables émissions de radio ou de web télé.

Par ailleurs, le Florida via son pôle de développement multimédia et musique (cf. fiche Arts vivants) est en capacité de proposer des outils et des offres dans le domaine du son.

C / OUTILS ET RESSOURCES :

S'agissant d'école et collège au cinéma, chaque dispositif favorisant la découverte du cinéma offre la possibilité aux enseignants de visionner les films en amont lors de journées de pré visionnement assurées par les différentes coordinations. A cette occasion, différentes pistes de travail sont évoquées, des documents pédagogiques à l'attention des élèves sont à leur disposition. Une liste des ressources numériques leur est également communiquée.

D / CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE :

Pour l'action « Autour de l'image », il est nécessaire d'être inscrit soit à l'opération « école au cinéma » soit à l'opération « collège au cinéma ».

Pour l'action « Autour du son », il est nécessaire de remplir un D.A.O..

E / LIENS INTERNET ET ADRESSES UTILES :

Conseil départemental de Lot-et-Garonne : Direction de la Culture
Valérie DUGUET Chef de service des Partenariats culturels
Valerie.duguet@lotetgaronne.fr / T. 05 53 69 41 68

Direction des services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) de Lot-et-Garonne - Action Culturelle
www.ia47.ac-bordeaux.fr / T. 05 53 67 70 00
Frédéric Boutrelle et Jean-Paul Colosetti, coordinateurs de l'action culturelle + coordinateurs des différents dispositifs d'éducation à l'image
Catherine Pont, professeur relais pour le cinéma – 2nd degré

Rectorat de l'Académie de Bordeaux
DAAC : Jean-François Cazeaux - www.ac-bordeaux.fr

La Ligue de l'enseignement - Philippe Stellati / 05 53 77 05 30

AUTOUR DE L'IMAGE

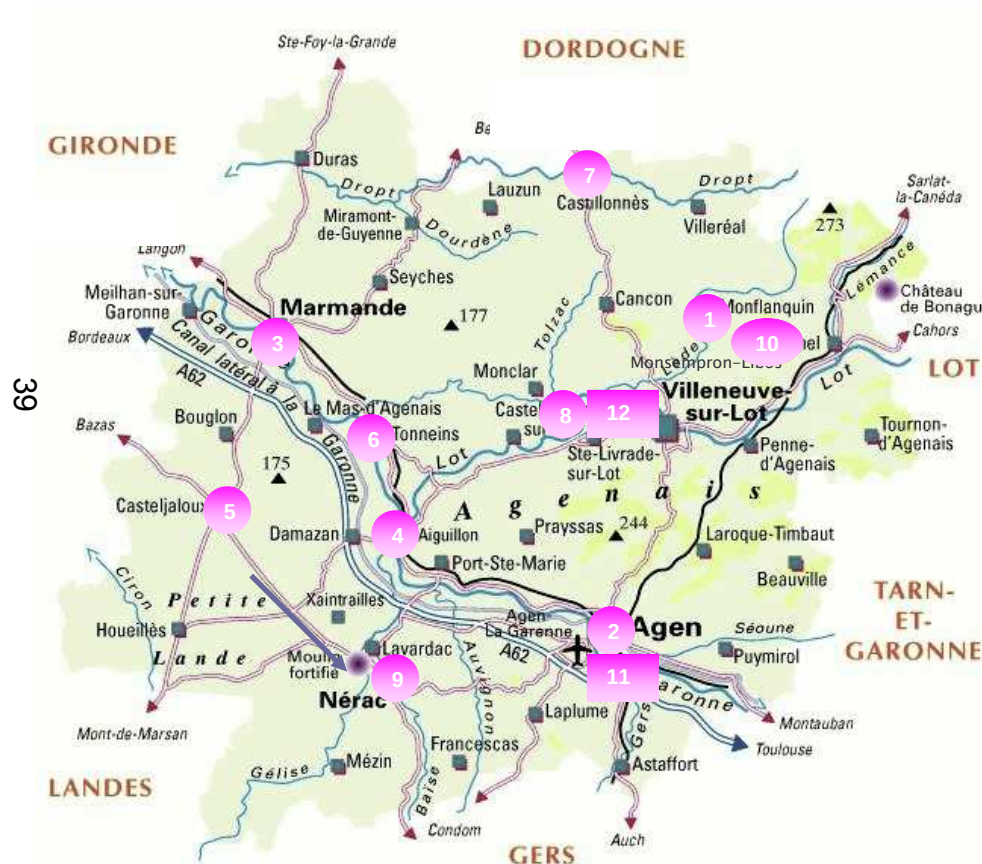
CULTURE : AUTOUR DE L'IMAGE ET DU SON



Sites d'accueil



Festivals



Source Carte : 1france

SITES D'ACCUEIL (dans la limite des capacités d'accueil)

➤ ECRITURES DE LUMIERE

Association Pollen – Monflanquin

Sabrina Prez, médiatrice

Contact : 05 53 36 54 37 ou mediation@pollen-monflanquin.com

<http://www.pollen-monflanquin.com/>

➤ CINEMAS RESEAU ECRANS 47

Agen – Les Montreurs d'Images

Contact : 05 53 48 04 54 ou montreurs@wanadoo.fr www.lesmontreursdimages.com

Marmande – Le Comoedia

Contact : 05 53 64 21 32 ou plazaucinema@free.fr

Aiguillon – Le Confluent

Contact : 05 53 79 67 96 ou cinemaconfluent@wanadoo.fr

Casteljaloux – L'Odyssée

Contact : 05 53 64 91 30 ou cine2000.lodysee@orange.fr

Tonneins – Le Rex

Contact : 05 53 84 46 87 ou cinerextonneins@wanadoo.fr

Castillonès – Ciné 4

Contact : 05 53 36 92 14 ou cinecastillonnes@wanadoo.fr <http://cine4castillonnes.free.fr>

Sainte-Livrade –sur- Lot – L'Ecran livradais

Contact : 05 53 40 27 83 ou lecranlivradais-utopie@orange.fr

Nérac – Le Margot

Contact : 05 53 65 25 25 ou cinema.le.margot@wanadoo.fr

Monsempron Libos – Le Liberty

Contact : 05 53 71 59 20 ou CINE-LIBERTY@wanadoo.fr www.cinema-liberty.fr

FESTIVALS (dans la limite des capacités d'accueil)

➤ FESTIVAL LE 7^e ART ET LES AUTRES

11 Agen – Les Montreurs d'Images

Contact : 05 53 48 23 51 ou montreurs@wanadoo.fr

➤ FESTIVAL DE L'UTOPIE DANS LES TOILES - FIN NOVEMBRE

12 Sainte-Livrade –sur- Lot – L'Ecran livradais

Contact : 05 53 40 27 83 ou lecranlivradais-utopie@orange.fr

POUR PLUS D'INFO

➤ DIRECTION DE LA CULTURE - Conseil départemental de Lot-et-Garonne

Jean-Michel Terrien chargé de mission cinéma - 05 53 69 44 44 ou

jean-michel.terrien@lotetgaronne.fr

➤ DSDEN DE LOT-ET-GARONNE

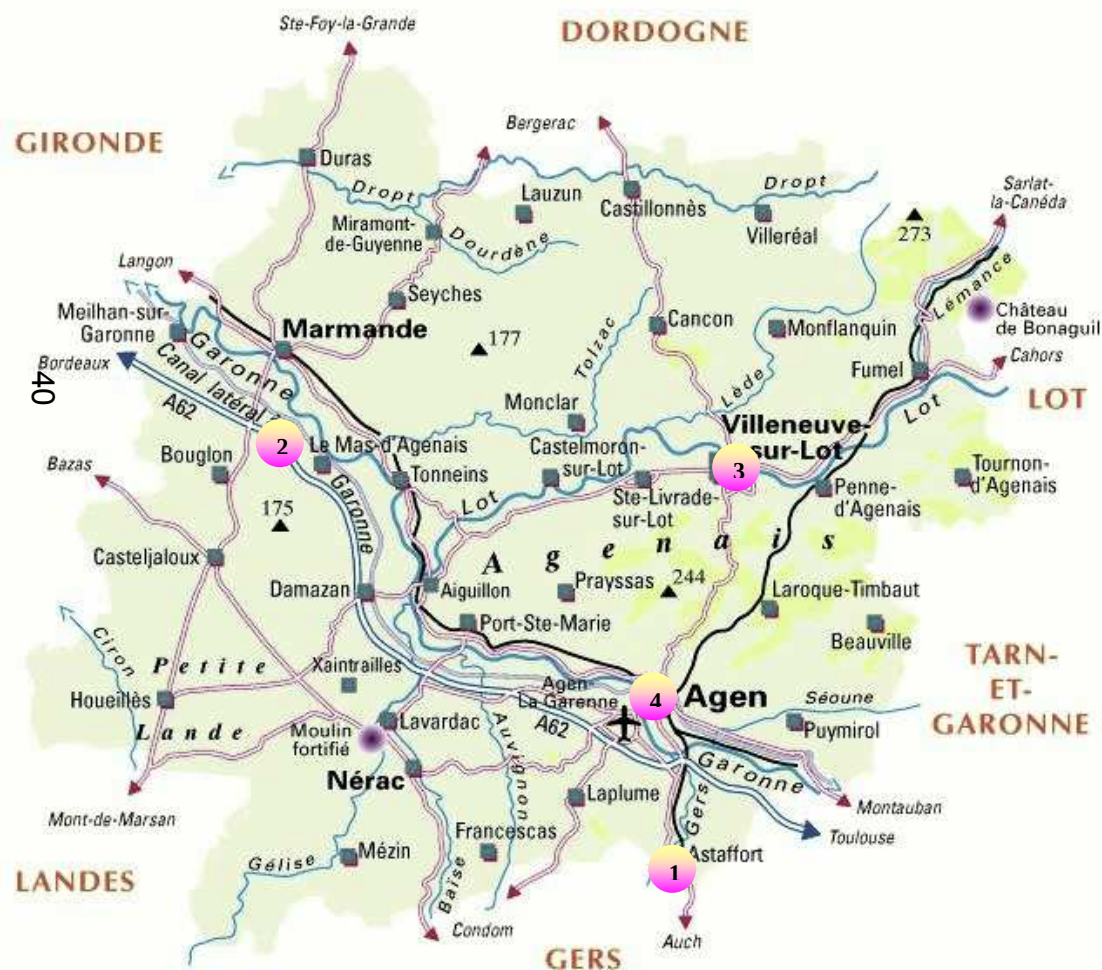
Frédéric Boutrelle et Jean-Paul Colosetti – 05 53 67 70 00

➤ LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT (ECOLE ET CINEMA & COLLEGE AU CINEMA)

Philippe Stellati – 05 53 77 05 30

AUTOUR DU SON

CULTURE : AUTOUR DE L'IMAGE ET DU SON



SITES D'ACCUEIL ET EVENEMENTS (dans la limite des capacités d'accueil)

- 1 **COOL DIRECT - ASTAFFORT**
Contact : Christine CRESPO – 05.53.67.23.47
MAILTO: cooldirect.crespo@gmail.com
- 2 **MAISON DE LA RADIO ET DE LA TELEVISION - SAMAZAN**
Contact : Josep et Lydia ESTRADER – 05.47.85.93.61
MAILTO: info@maisonradiotelevision.fr
- 3 **RADIO 4 - VILLENEUVE-SUR-LOT**
Contact : 05.53.36.60.50
MAILTO: contact@radio4.fr
- 4 **FLORIDA - AGEN**
Contact : 05.53.47.59.54
MAILTO: le.florida.org

POUR PLUS D'INFO

- **DIRECTION DE LA CULTURE - CONSEIL DEPARTEMENTAL**
Valérie Duguet chef de service des Partenariats culturels –
05.53.69.41.68 – valerie.duguet@lotetgaronne.fr
- **DSDEN DE LOT-ET-GARONNE**

CULTURE : AUTOUR DU LIVRE ET DE L'IMPRIME

La maîtrise de la lecture et de l'écriture est une priorité de l'éducation nationale. Cela passe aussi par la fréquentation régulière des bibliothèques et la découverte des salons du livre ou la rencontre avec des écrivains.

Le Conseil départemental intervient financièrement pour permettre aux classes de se rendre régulièrement dans la bibliothèque municipale ou intercommunale professionnelle la plus proche.

Il prend également en charge le déplacement des classes inscrites au **Salon du livre de jeunesse de Grateloup** et aux **Rencontres Chaland de Nérac** (bande dessinée).

Le programme académique de rencontre d'auteurs est fortement soutenu par le Conseil départemental, sous l'intitulé « **Des Rives et des voix** ». La Bibliothèque départementale en est l'opérateur principal.

A / OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS :

- meilleure connaissance des richesses culturelles du département ;
- meilleure maîtrise de la lecture, familiarisation avec toutes les formes d'écrit : livre, périodique, ressources numériques...fiction ou documentaire ;
- découverte des bibliothèques, des services qui y sont proposés (information, formation, loisirs, enrichissement culturel) sur tous types de supports : imprimé, CD, DVD, multimedia ;
- approche de la création littéraire à travers la découverte d'œuvres et/ou la rencontre d'auteurs, d'illustrateurs, d'éditeurs...
- sensibilisation à la chaîne du livre et aux métiers qui la constituent : écrivains, illustrateurs, éditeurs, imprimeurs, diffuseurs, libraires, bibliothécaires, documentalistes.

B / THEMATIQUES :

1 / Autour du livre - les classes à la bibliothèque

Accueil de classes de maternelle et élémentaire en bibliothèque afin de favoriser l'accès à la lecture sous diverses formes, selon les niveaux scolaires et les objectifs définis par les enseignants. Les intervenants sont les bibliothécaires des communes concernées, le public est celui des classes de la commune siège de la bibliothèque et des communes associées ayant signé une convention avec la commune centre.

Sont pris en charge par le Conseil départemental : 3 déplacements en bibliothèque par classe et par an OU 2 déplacements en bibliothèque et 1 déplacement dans un des salons du livre suivants : Salon jeunesse « Mange-livres » de Grateloup, Rencontres Chaland bande dessinée de Nérac. La prise en charge des déplacements n'est possible que pour les classes inscrites au préalable aux ateliers et rencontres d'auteurs.

La carte « [Autour du livre – les classes à la bibliothèque](#) » indique les bibliothèques concernées ainsi que les communes associées.

2 / Des Rives et des voix

Ce projet a pour objectif la découverte de la création littéraire contemporaine en relation avec les milieux naturels (cours d'eau, paysage, ...) qui fondent l'identité du Lot-et-Garonne. Basé en grande partie sur l'acte de lecture / écriture, « Des Rives et des voix » accorde une place majeure à l'accueil d'auteurs en résidence. Il est donc à dominante livre mais concerne aussi d'autres domaines comme la lecture de paysage, le développement durable, la culture scientifique, l'histoire et le patrimoine, les arts visuels ou ceux de la scène.

Cette opération repose sur un partenariat avec des bibliothèques municipales différentes en fonction des années. Les classes retenues pour le projet doivent se trouver dans un secteur géographique proche d'une des bibliothèques concernées. Le dispositif prévoit un parcours de base obligatoire pour tous les participants qui comporte un atelier de lecture de paysage, une rencontre avec un éditeur, quatre ateliers d'écriture avec un des auteurs invités.

Chaque classe peut aussi programmer des ateliers optionnels en fonction de son projet : visite aux Archives départementales, visite de « Gens de Garonne », ateliers scientifiques (diverses offres de la Convention éducative peuvent s'adapter à ce projet).

3 / Manifestations littéraires

- *Mange-livres à Grateloup : salon du livre de jeunesse en Lot-et-Garonne*

L'Association **Mange-Livres** organise tous les ans début juin, dans le village de Grateloup, un salon du livre de jeunesse : Mange-Livres.

Elle propose aux enseignants de Lot et Garonne, de la maternelle au collège, de venir y rencontrer, lors des journées scolaires, un des six auteurs invités et de participer aux animations proposées : ateliers, contes, spectacles, défilé haute lecture, etc.

Pour la réussite et la richesse de ce salon, l'association demande aux enseignants inscrits de préparer de façon approfondie la rencontre avec l'auteur et/ou illustrateur de leur choix et de participer à l'élaboration d'un atelier ou de toute autre animation ou intervention de leur choix en lien avec l'œuvre d'un auteur invité.

Conditions de prise en charge

- *Rencontres Chaland de Nérac*

L'Association **des amis d'Yves Chaland** organise chaque année au début du mois d'octobre une manifestation dédiée à ce grand auteur de bande dessinée originaire de Nérac et disparu prématurément. Yves Chaland fut un des grands illustrateurs du mouvement de « la ligne claire » et reste un exemple pour de nombreux créateurs contemporains. L'association, avec le soutien de la ville de Nérac et du département de Lot-et-Garonne, programme depuis 2008 un festival qui bénéficie d'une audience nationale. Les scolaires peuvent s'inscrire à des rencontres avec les auteurs et illustrateurs invités et à des ateliers de création. Ils peuvent bénéficier, dans le cadre de la Convention éducative, de la prise en charge du transport pour se rendre à Nérac. Durant l'année scolaire, ils sont également invités à participer à deux prix littéraires : le Prix Jeune Albert (élèves de 4^{ème}, 3^{ème} et seconde) et le Prix Petit Albert (élèves de CM2, 6^{ème} et 5^{ème}).

- *La BD dans le Pré à Fourques sur Garonne et le Salon du Livre de Meilhan sur Garonne*

La BD dans le Pré est un festival généraliste dédié au neuvième art. Il est organisé par la commune de Fourques sur Garonne et est animé par l'association « Kit Culture » (association spécialisée dans la mise en place d'événements autour du livre et de la bande dessinée). Au programme : stands, dédicaces, expositions et des interventions de spécialistes de la bande dessinée auprès des scolaires, réalisées en amont du festival.

Il est envisagé de coupler le festival de Fourques avec le Salon du Livre de Meilhan qui en est déjà à sa 16^{ème} édition et est ouvert aux élèves du département, de la maternelle au collège.

Cinq déplacements pour les écoles primaires seraient pris en charge et cinq collèges qui souhaiteraient travailler en liaison avec ces manifestations pourraient solliciter une aide de la part du Conseil départemental au titre des projets particuliers.

Ces deux événements se dérouleront en février 2016.

C / OUTILS ET RESSOURCES :

Conseil départemental de Lot-et-Garonne : Direction de la Culture – Bibliothèque départementale

www.lotetgaronne.fr / T. 05 53 40 14 40

Ghislain Fauché, Directeur Conservateur en chef

Conseil départemental de Lot-et-Garonne : Direction de la Culture – Bibliothèque départementale

www.lotetgaronne.fr / T. 05 53 40 93 78

Sylviane Perlembou, bibliothécaire et chargée des Rencontres Chaland

Conseil départemental de Lot-et-Garonne : Direction de la Culture –

Valérie Duguet – Chef de service des Partenariats culturels

Direction des services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) de Lot-et-Garonne - Action Culturelle

www.ia47.ac-bordeaux.fr / T. 05 53 67 70 00

Frédéric Boutrelle et Jean-Paul Colosetti, coordinateurs de l'action culturelle

www.lot-et-garonne.fr/bd47/

<http://crdp.ac-bordeaux.fr>

Contacts : Association Mange-livres à Grateloup, Barrau, 47400 Grateloup

Email : mangelivres@orange.fr

Site : www.mange.livres.com

Contacts : Association des amis d'Yves Chaland, Pourret, 47170 Sainte Maure de Peyriac

Solange Chaland

Isabelle Beaumenay

Email : beaumenay@yveschaland.com

Contacts : La BD est dans le pré

Alban Suarez

05.53.64.25.07

Email : labdestdanslepre@gmail.com

Contacts : Salon du livre de Meilhan sur Garonne

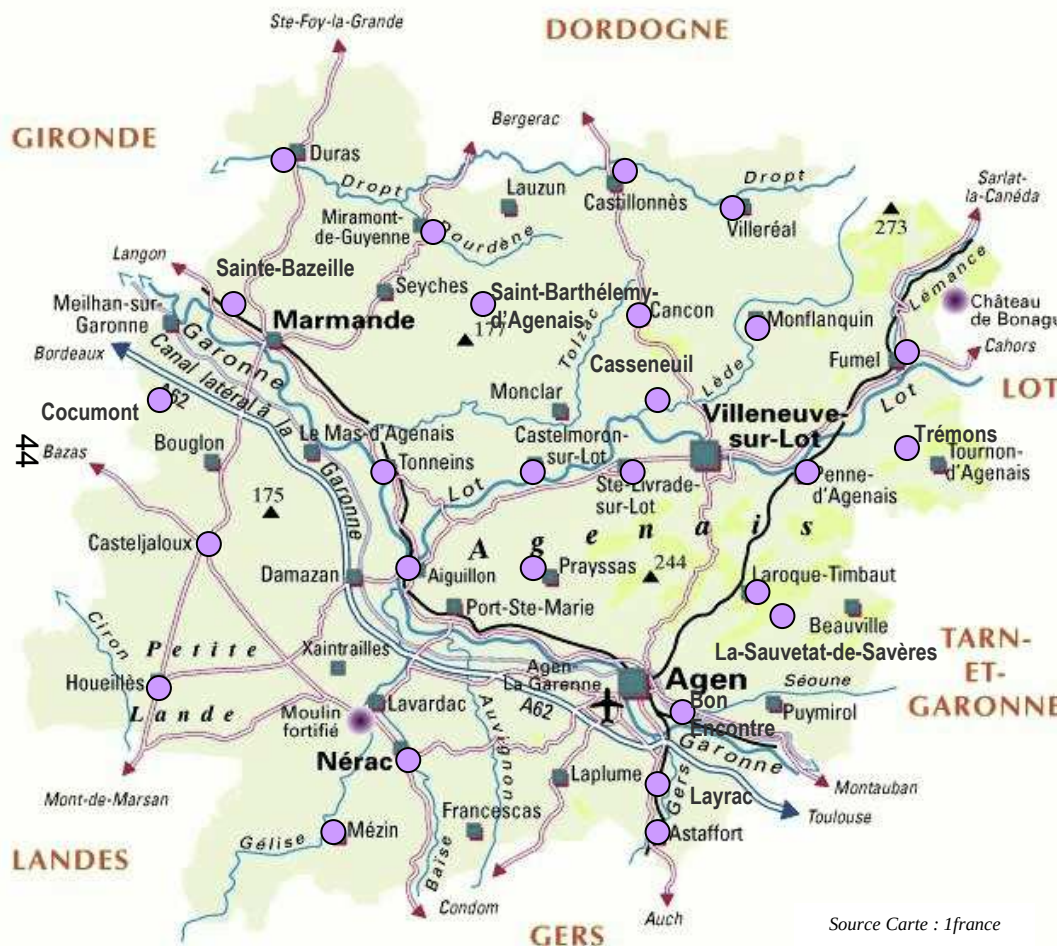
05.53.94.30.04

Email : livre.meilhan.47@wanadoo.fr

AUTOUR DU LIVRE – LES CLASSES A LA BIBLIOTHEQUE

AUTOUR DU LIVRE ET DE L'IMPRIMERIE

La liste des écoles des communes associées à chaque bibliothèque apparaîtra en cliquant sur le nom de la commune dans la liste de droite.



POUR PLUS D'INFO

➤ DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE (DSDEN) DE LOT-ET-GARONNE

Frédéric BOUTRELLE et Jean-Paul Colosetti – 05 53 67 70 00

➤ BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE - Conseil départemental

Ghislain Fauche - 05 53 40.14.40

SITES D'ACCUEIL

➤ COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT-AGENAIS-PERIGORD :

CANCON - CASTILLONNES - MONFLANQUIN - VILLERÉAL

Villereal → Maïte Epinette – 05-53-36-01-24 – bibliotheque-villereal@orange.fr

➤ AIGUILLON

Sylvie Caroff - 05-53-88-79-29 – mediathequeduconfluent@wanadoo.fr

➤ ASTAFFORT

Aurélie Tridot-Itier – 05-53-67-07-89 – bib.astaffort@free.fr

➤ BON-ENCONTRE

Joëlle Collin – 05-53-87-69-63 – centre-culturel-be@wanadoo.fr

➤ CASSENEUIL

Casseneuil → Josiane Aziza – 05-53-41-00-25 – bm-casseneuil@orange.fr

➤ CASTELJALOUX

Isabelle Castevert – 05-53-20-11-30 – biblio.mairie-casteljaloux@orange.fr

➤ CASTELMORON-SUR-LOT

Laure Meklis – 05-53-84-10-95 – laure_meklis@yahoo.fr

➤ COCUMONT

05-53-94-51-34

➤ DURAS

Véronique Todesco – 05-53-64-92-72 – bibliotheque.duras@wanadoo.fr

➤ FUMEL

Jacynthe Alfonso - 05-53-49-59-73 – bibliotheque.fumel@territoires47.org

➤ HOUAILLES

Laurence Marcy – mairie-houailles@wanadoo.fr

➤ LAROCHE-TIMBAUT

Marjorie Garrigou – 05-53-47-37-97 – bibliothequeroquentin@wanadoo.fr

➤ LAYRAC

Béatrice Barennes – 05-53-87-98-69 – bibliothequelayrac@wanadoo.fr

➤ MEZIN

Dominique Caux - 05-53-65-07-57 – bm-mezin@wanadoo.fr

➤ MIRAMONT-DE-GUYENNE

Josée Cabirol – 05-53-93-43-10 – biblio.miramont@free.fr

➤ NERAC

Charles Fortin - 05-53-97-40-55 – mediatheque@ville-nerac.fr

➤ PENNE-D'AGENAIS

Patrice Suppi – 05-53-71-72-89 – bibliotheque@ville-pennedagenais.fr

➤ PRAYSSAS

Pierre Opsomer – 05-53-47-18-25 – biblioprayssas@wanadoo.fr

➤ SAINT-BARTHELEMY-D'AGENAIS

Patricia Cassol – 05-53-89-64-79 – arpals@wanadoo.fr

➤ SAINTE-BAZEILLE

Sylvie Lefèvre - 05-53-94-46-76 - bibliobazeille@wanadoo.fr

➤ SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT

Clémentine Facci – 05-53-01-26-74 – bibliotheque@sainte-livrade.fr

➤ LA SAUVETAT-DE-SAVERES

Violaine France - 05-53-67-48-69 – bibli.sds@wanadoo.fr

➤ TONNEINS

Martine Martin – 05-53-84-57-58 – bibliotheque@mairie-tonneins.fr

➤ TREMONS

Laurence Pinel – 05-53-41-30-05 – bibliotheque.tremons@orange.fr

CULTURE : PATRIMOINE ET RESEAU DES MUSEES

Les parcours Patrimoine permettent de faire la découverte du patrimoine, de collections muséales, archéologiques, d'artistes contemporains et de professionnels.

Ils sont un formidable moyen d'aborder et d'illustrer l'histoire générale par des exemples locaux, de repérer les œuvres dans le temps et dans l'espace, de s'approprier des lieux culturels, de rencontrer des professionnels (conservateurs, médiateurs, scientifiques,...) et des artistes puis de développer de nouvelles pratiques.

A / CONTACT PREALABLE :

Tous les Dossiers d'Actions d'Ouverture (DAO) doivent être construits en partenariat avec la structure culturelle qui accueille la classe.

Un rendez-vous sur site sera proposé aux enseignants.

B / OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS :

Pour les élèves :

- rencontrer des œuvres, des documents originaux, des professionnels et des artistes ;
- acquérir les connaissances générales sur le patrimoine, sur l'histoire et sur les arts ;
- connaître le patrimoine local, le mettre en relation avec le patrimoine national voire international ;
- éduquer le regard et l'esprit : développer des facultés d'observation et acquérir la méthodologie d'analyse de documents d'archives ou d'œuvres iconographiques ;
- s'imprégner d'une démarche de création contemporaine.

Méthodologie pour l'enseignant :

- monter un projet en partenariat avec des structures culturelles ;
- travailler avec des professionnels en s'appropriant les démarches scientifiques ou artistiques ;
- évaluer le projet à son achèvement en collaboration avec la Direction des services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) et les relais culturels.

Restitutions possibles :

- expositions des productions réalisées par les classes en accord avec les structures ressources et les relais culturels.

Suite à la rencontre avec le médiateur culturel, l'enseignant peut faire appel aux conseillers pédagogiques de circonscription ou de la DSDEN. Cette rencontre est indispensable afin de construire le D.A.O. en collaboration avec les musées.

Le cachet de la structure d'accueil est obligatoire.

C/ ACTIONS PONCTUELLES OU PROJET A L'ANNEE :

Il est possible de prévoir la visite ponctuelle d'un site ou d'un musée dans le cadre d'un projet mené par l'enseignant. Mais la Convention éducative favorise la construction de véritables parcours dans lesquels les échanges interdisciplinaires entre relais culturels (DSDEN, service Patrimoine, CAUE, CDDP) sont encouragés.

D / THEMATIQUES :

Cette liste non exhaustive propose aux enseignants de travailler en interdisciplinarité sur des thématiques qui valorisent différentes ressources présentes en Lot-et-Garonne : expositions, collections de musées, sites patrimoniaux, intervenants, artistes,...

En fonction du projet de l'enseignant, plusieurs entrées sont possibles :

Par périodes chronologiques :

- [L'homme et son environnement à la Préhistoire](#)
- [Parcours antique : gallo-romain et oriental](#)
- [Parcours médiéval](#)
- [Les temps modernes : du XVIe au XVIIIe siècles](#)
- [Ere industrielle et impressionnisme : du XIXe au XXe siècle](#)
- [Histoire et art contemporains](#)

Par approches thématiques :

- [La terre ou la céramique](#)
- [Eau et paysages de Lot-et-Garonne](#)

Projets transdisciplinaires :

- « [A la découverte des musées](#) », parcours académique pour le 2nd degré : découverte des trois musées ou sites patrimoniaux de Lot-et-Garonne au travers d'une trame commune (le bâtiment, les collections et les métiers) ;
- « [Au pays des musées](#) », projet départemental pour le 1er degré : découverte de deux musées ou sites patrimoniaux de Lot-et-Garonne au travers d'une trame commune (le bâtiment, les collections et les métiers) ;
- « [Maïadas](#) » : sensibilisation à la culture régionale et à la langue occitane au travers d'un thème en lien avec le patrimoine.

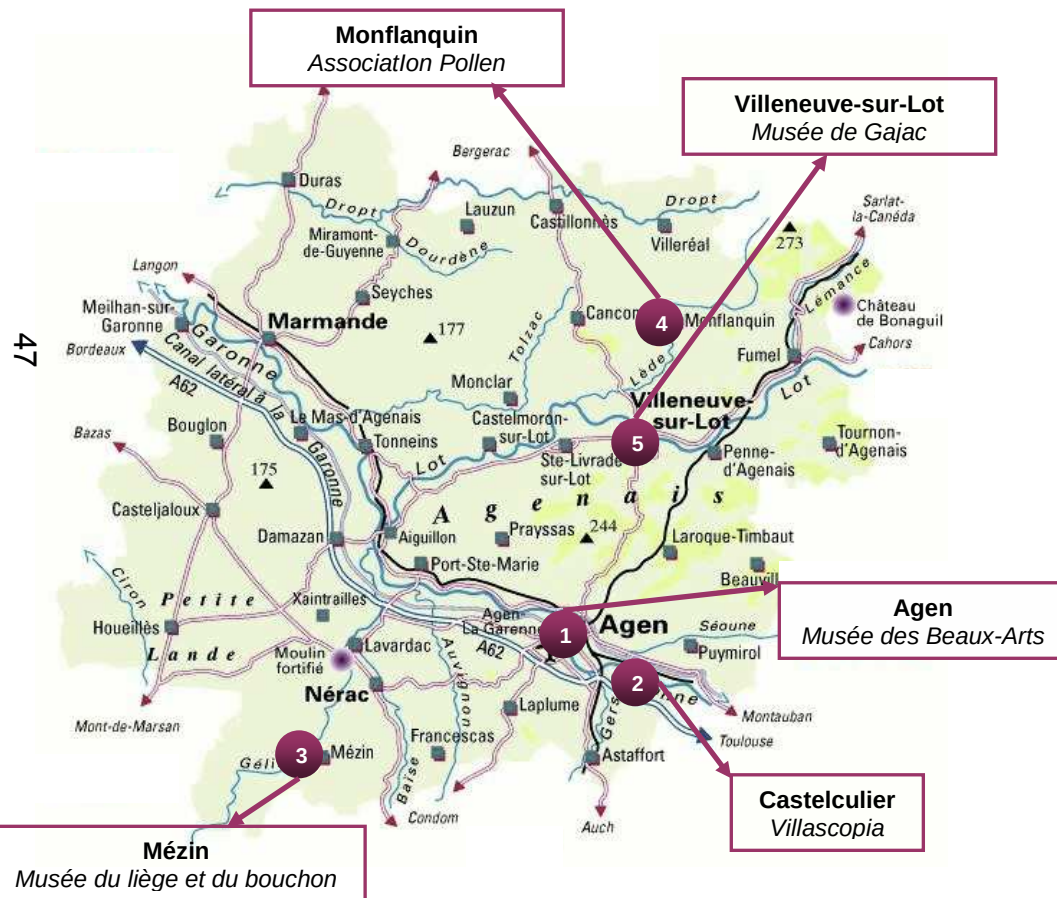
E / CONTACTS DES STRUCTURES REFERENTES :

En cliquant sur ce lien [Relais culturels et coordination pédagogique](#) apparaît la carte avec l'ensemble des contacts nécessaires.

PARCOURS DEPARTEMENTAL 1^{ER} DEGRE AU PAYS DES MUSEES

CULTURE : PATRIMOINE ET RESEAU DES MUSEES

Niveaux scolaires :
1^{er} degré



SITES D'ACCUEIL (dans la limite des capacités d'accueil)

- 1 ➤ **Musée des Beaux-Arts d'Agen**
Fatima Péchaud, responsable Jeune public (2 - 15 ans)
Contact : 05 53 69 48 36 ou fatima.pechaud@agen.fr
Marianne Blondeleau, responsable des publics adulte, lycéen et enseignement supérieur
Contact : 05 53 69 47 79 ou marianne.blondeleau@agen.fr
- 2 ➤ **Scénovision® Villascopia à Castelsulier**
Magali Ceroni, médiatrice
Contact : 05 53 68 08 68 ou info@villascopia.com
- 3 ➤ **Musée du liège et du bouchon à Mézin**
Sophie Ponson, médiatrice
Contact : 05 53 65 68 16 ou culture.mezin@orange.fr
- 4 ➤ **Association Pollen / artistes en résidence à Monflanquin**
Sabrina Prez, médiatrice
Contact : 05 53 36 54 37 ou mediation@pollen-monflanquin.com
- 5 ➤ **Musée de Gajac à Villeneuve-sur-Lot**
Chantal Borredon, médiatrice
Contact : 05 53 40 48 00 ou musee@mairie-villeneuve-sur-lot.fr

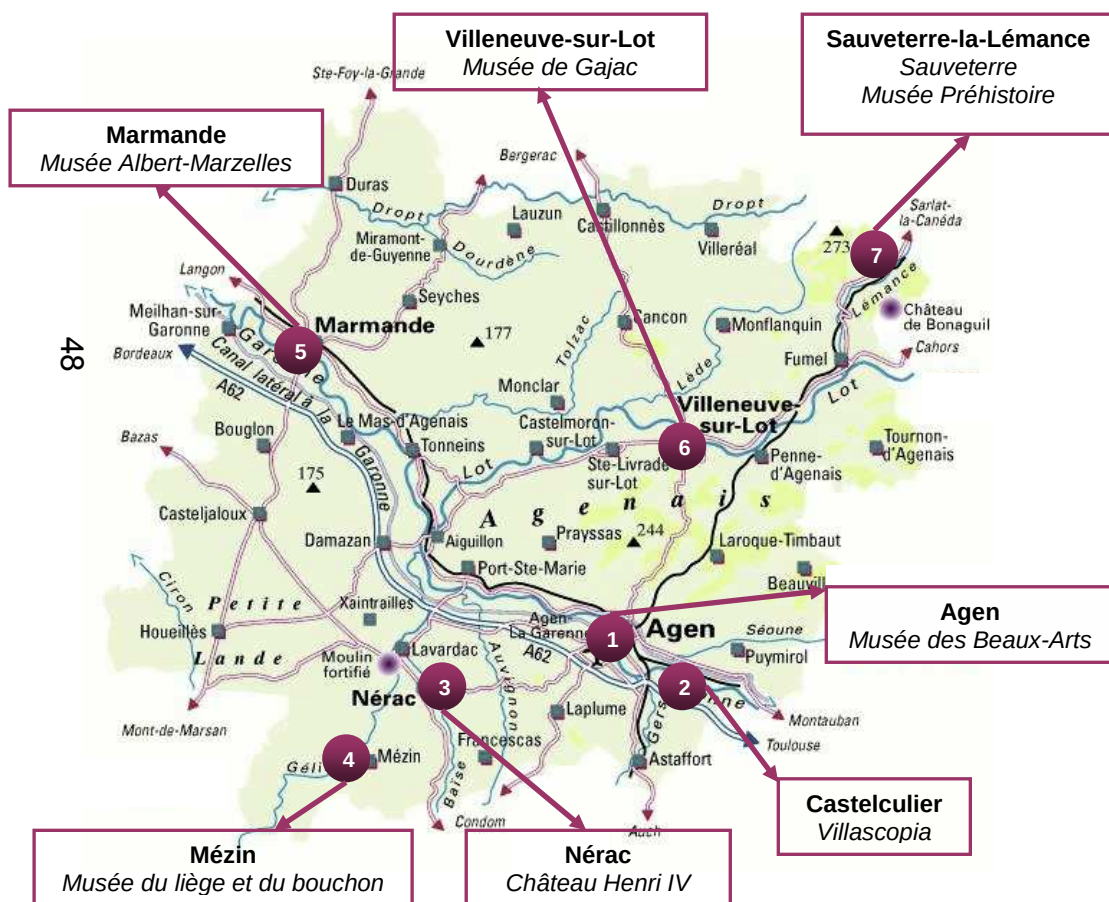
PLUS D'INFO

- **SERVICE PATRIMOINE – DIRECTION DE LA CULTURE - Conseil départemental de Lot-et-Garonne**
05 53 69 45 09 ou marie.vigue@lotetgaronne.fr
- **DSDEN / ACTION CULTURELLE**
Carole Maso, conseillère pédagogique en arts visuels
05 53 67 70 55 ou carole.maso@ac-bordeaux.fr

PROJET ACADEMIQUE 2ND DEGRE A LA DECOUVERTE DES MUSEES

CULTURE : PATRIMOINE ET RESEAU DES MUSEES

Niveaux scolaires :
2nd degré
Collège et lycée

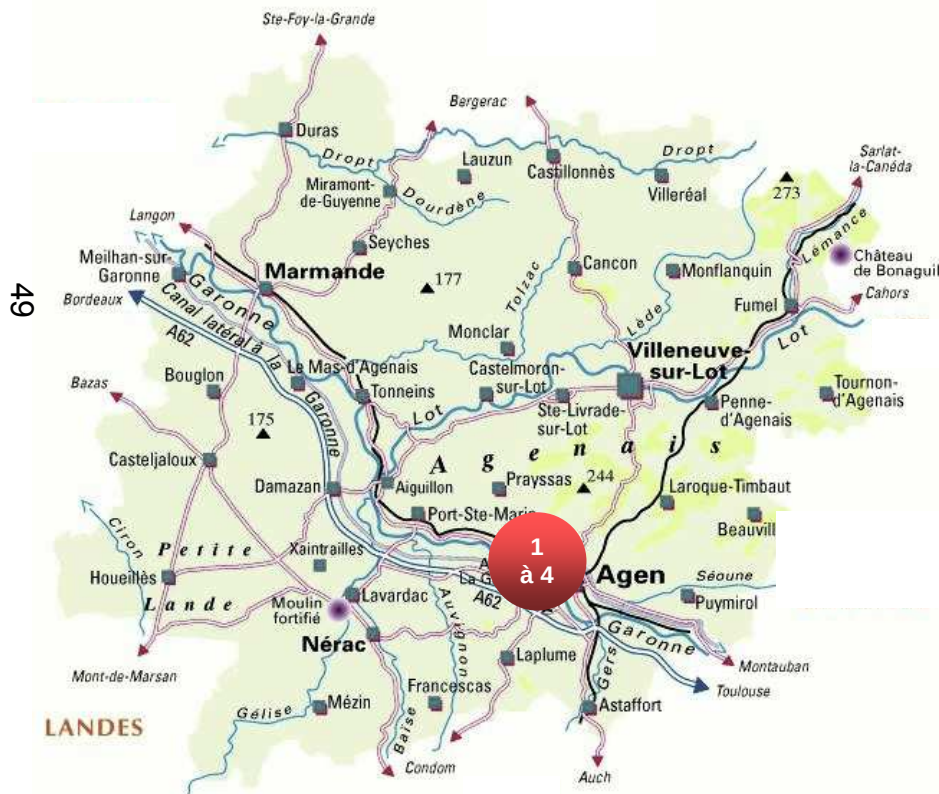


SITES D'ACCUEIL (dans la limite des capacités d'accueil)

- 1 ➤ **Musée des Beaux-Arts d'Agen**
Fatima Péchaud, responsable Jeune public (2 - 15 ans)
Contact : 05 53 69 48 36 ou fatima.pechaud@agen.fr
Marianne Blondeau, responsable des publics adulte, lycéen et enseignement supérieur
Contact : 05 53 69 47 79 ou marianne.blondeau@agen.fr
- 2 ➤ **Scénovision® Villascopia à Castelculier**
Magali Ceroni, médiatrice
Contact : 05 53 68 08 68 ou info@villascopia.com
- 3 ➤ **Château Henri IV à Nérac**
Stéphanie Knobel, médiatrice
Contact : 05 53 65 21 11 ou chateau.musee@ville-nerac.fr
- 4 ➤ **Musée du liège et du bouchon à Mézin**
Sophie Ponson, médiatrice
Contact : 05 53 65 68 16 ou culture.mezin@orange.fr
- 5 ➤ **Musée Albert-Marzelles à Marmande**
Catherine Waeckel, médiatrice
Contact : 05 53 64 42 04 ou musee@mairie-marmande.fr
- 6 ➤ **Musée de Gajac à Villeneuve-sur-Lot**
Chantal Borredon, médiatrice
Contact : 05 53 40 48 00 ou musee@mairie-villeneuve-surlot.fr
- 7 ➤ **Sauveterre Musée de Préhistoire à Sauveterre-la-Lémance**
Magali Birat, médiatrice
Contact : 05 53 40 73 03 ou musee.sauveterre-la-lemance@wanadoo.fr

PLUS D'INFO

- **SERVICE PATRIMOINE – DIRECTION DE LA CULTURE - Conseil départemental de Lot-et-Garonne**
05 53 69 45 09 ou départemental - marie.vigue@lotetgaronne.fr
- **RECTORAT DE BORDEAUX**
Christian Salles, conseiller académique Patrimoine
05 57 57 35 90 – christian.salle@ac-bordeaux.fr



Source Carte : 1france

RELAIS ET COORDINATION

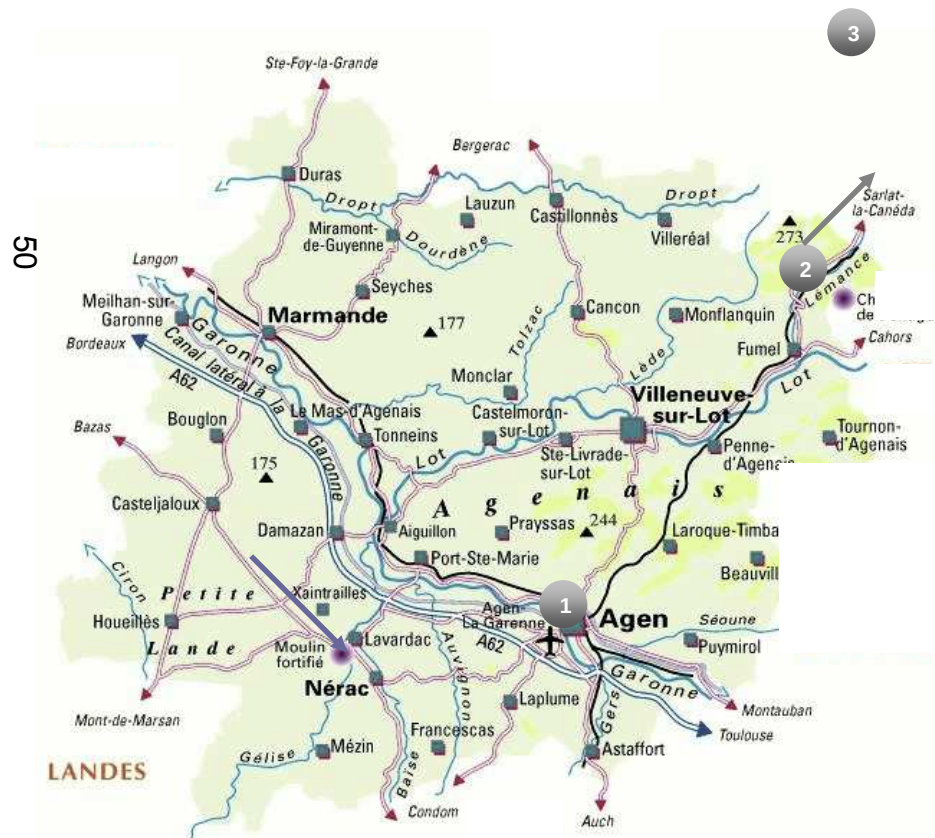
(dans la limite des capacités d'accueil)

- 1 ➤ Service action culturelle – Direction des services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) de Lot-et-Garonne
www.ac-bordeaux.fr/ia47 (rubrique action culturelle)
 • Nathalie Tourres, service Vie scolaire, action culturelle / Carole Maso, conseillère pédagogique en arts visuels / Contact : 05 53 67 70 55 - carole.maso@ac-bordeaux.fr / Etienne Marcaut, professeurs relais patrimoine 2nd degré / Contact : etienne.marcaut@ac-bordeaux.fr
- 2 ➤ Service du Patrimoine - Direction de la Culture - Conseil départemental de Lot-et-Garonne
 • Valerie Duguet, chef de service des Partenariats culturels- 05 53 69 41 68
- 3 ➤ Centre départemental de documentation pédagogique – CDDP 47
<http://crdp.ac-bordeaux.fr/ressloc> : carte des ressources culturelles locales
- 4 ➤ Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE 47)
<http://www.caue47.com>
 • Nathalie Hérard, directrice
 Contact : 05 53 48 46 70

L'HOMME ET SON ENVIRONNEMENT A LA PREHISTOIRE

CULTURE : PATRIMOINE ET RESEAU DES MUSEES

Niveaux scolaires :
A partir du cycle III, collège et lycée



Source Carte : 1france

SITES D'ACCUEIL ET EVENEMENT (dans la limite des capacités d'accueil)

- 1 ➤ **MUSEE DES BEAUX-ARTS D'AGEN** www.agen.fr/musee-
 - **Fatima Péchaud**, responsable Jeune public (2 – 15 ans) - Contact : 05 53 69 48 36 (répondeur) ou fatima.pechaud@agen.fr
 - **Marianne Blondeleau**, responsable des publics adulte, lycéen et enseignement supérieur Contact : 05 53 69 47 79 ou marianne.blondeleau@agen.fr
- 2 ➤ **SAUVE-TERRE MUSEE DE PREHISTOIRE A SAUVETERRE-LA-LEMANCE** – <http://www.cc-dufumelois.com/Musee-de-Prehistoire.html>
 - **Magali Birat**, médiatrice
Contact : 05 53 40 73 03 ou musee.sauveterre-la-lemance@wanadoo.fr

Point d'appui départemental, le site de Sauveterre-la-Lémance peut être associé à la découverte d'autres lieux :
- 3 ➤ **LES EYZIES-DE-TAYAC :**
 - Pôle International de Préhistoire : <http://www.pole-prehistoire.com/>
 - Musée National de Préhistoire : <http://www.musee-prehistoire-eyzies.fr/>
 - Abri Pataud : http://www.hominides.com/html/lieux/pataud_abri.htm
 - Font-de-Gaume : <http://www.hominides.com/html/lieux/grotte-font-de-gaume.htm>

ACTIVITES ITINERANTES (dans la limite des capacités d'accueil)

- **LECTURE DE PAYSAGE de la Vallée de la Lémance**
CEDP47 PAYSAGE ET MEDIATION
Alexandra Dibon et Céline Manne, médiatrices
Contact : 05 53 95 62 04 - cedp@orange.fr – Site Internet : <http://www.cedp47.com>

POUR PLUS D'INFO

- **SERVICE PATRIMOINE – DIRECTION DE LA CULTURE - Conseil départemental de Lot-et-Garonne**
05 53 69 45 09
- **DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE (DSDEN) DE LOT-ET-GARONNE**
Carole Maso – 05 53 67 70 55 ou carole.maso@ac-bordeaux.fr

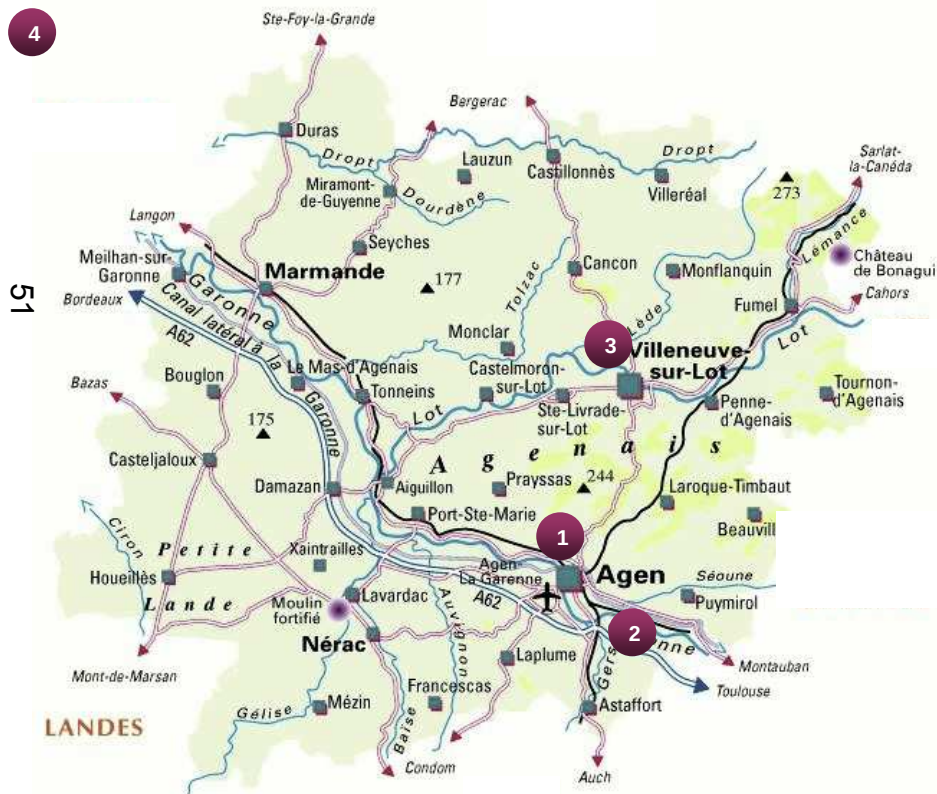
PARCOURS ANTIQUE

GALLO-ROMAIN ET ORIENTAL

CULTURE : PATRIMOINE ET RESEAU DES MUSEES

Niveaux scolaires :
Du cycle III au lycée

4



Source Carte : 1france

SITES D'ACCUEIL (dans la limite des capacités d'accueil)

- 1 ➤ Musée des Beaux-Arts d'Agen
www.agen.fr/musee
• **Fatima Péchaud**, responsable Jeune public (2 – 15 ans)
Contact : 05 53 69 48 36 ou fatima.pechaud@agen.fr
• **Marianne Blondeleau**, attachée de conservation, responsable des publics adulte, lycéen et enseignement supérieur - Contact : 05 53 69 47 79 ou marianne.blondeleau@agen.fr
- 2 ➤ Scénovision® Villascopia à Castelculier
<http://www.villascopia.com>
• **Magali Ceroni**, médiatrice
Contact : 05 53 68 08 68 ou info@villascopia.com
- 3 ➤ Le site d'Eysses et l'espace muséal à Villeneuve-sur-Lot
• **Gautier Rosso**, médiateur
Contact : 05 53 41 71 72 ou g.rosso@tourisme-villeneuvois.fr
- 4 ➤ Cap'archéo à Pessac
<http://www.cap-sciences.net/web/caparcheo>
• **Myriam Pineau** ou **Nathalie Chevalier**, archéologues
Contact : 05 56 51 80 77 ou caparcheo@cap-sciences.net

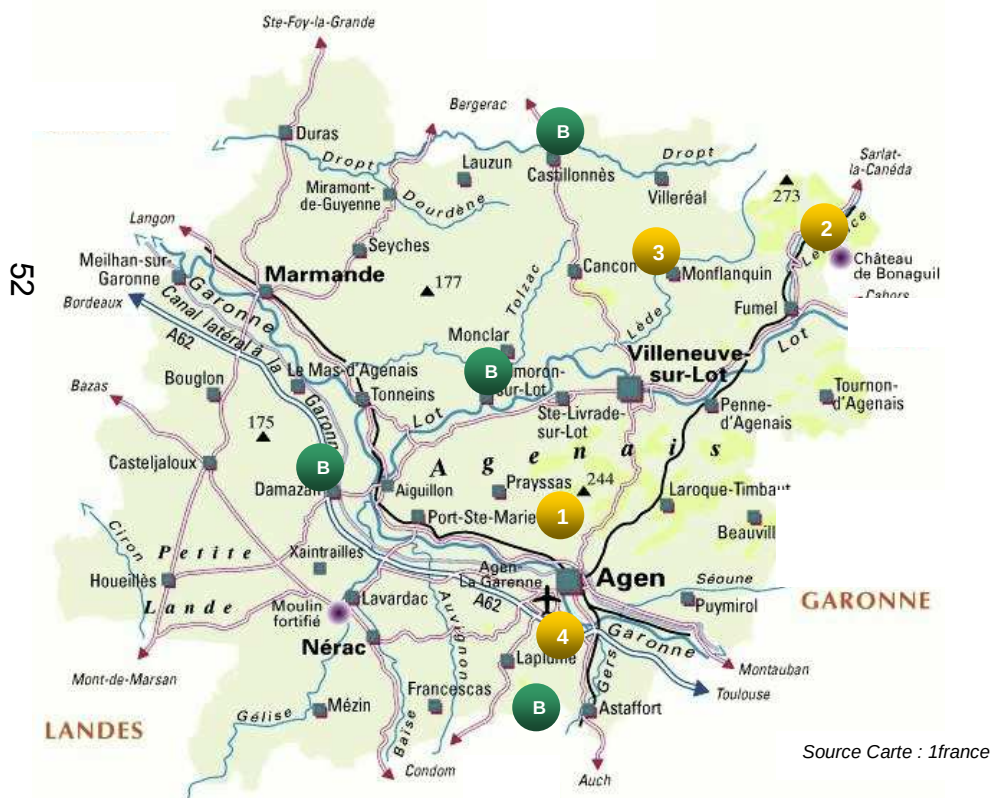
POUR PLUS D'INFO

- **SERVICE PATRIMOINE - DIRECTION DE LA CULTURE - Conseil départemental de Lot-et-Garonne**
05 53 69 45 09
- **DSDEN DE LOT-ET-GARONNE**
Carole Maso – 05 53 67 70 55 – carole.maso@ac-bordeaux.fr

PARCOURS MEDIEVAL

CULTURE : PATRIMOINE ET RESEAU DES MUSEES

Niveaux scolaires :
Tous niveaux



Source Carte : 1france

Source Carte : 1france

SITES D'ACCUEIL ET EVENEMENT (dans la limite des capacités d'accueil)

- 1 ➤ **MUSEE DES BEAUX-ARTS D'AGEN** - www.agen.fr/musee
 - **Fatima Péchaud**, responsable Jeune public (2 – 15 ans) - [Contact](mailto:fatima.pechaud@agen.fr) : 05 53 69 48 36 ou fatima.pechaud@agen.fr
 - **Marianne Blondeau**, responsable des publics adulte, lycéen et enseignement supérieur (16–18 ans) [Contact](mailto:marianne.blondeau@agen.fr) : 05 53 69 47 79 ou marianne.blondeau@agen.fr
- 2 ➤ **CHATEAU DE BONAGUIL** - **nombre de classes autorisées : 15**
 - <http://www.bonaguil.org>
 - **Virginie Mills**, médiatrice
[Contact](mailto:chateau-bonaguil@wanadoo.fr) : 05 53 41 90 71 ou 05 53 71 90 33 ou chateau-bonaguil@wanadoo.fr
- 3 ➤ **MUSEE DES BASTIDES DE MONFLANQUIN** - <http://bastidess.free.fr>
 - **Laure Rebière et Claire Coste**, médiatrices - [Contact](mailto:monflanquin@wanadoo.fr) : 05 53 36 40 19 ou monflanquin@wanadoo.fr
- 4 ➤ **PRIEURE DE MOIRAX**
CEDP47 PAYSAGE ET MEDIATION
Alexandra Dibon et Céline Manne, médiatrices
[Contact](mailto:cedp@orange.fr) : 05 53 95 62 04 - cedp@orange.fr – Site Internet : <http://www.cedp47.com>
- B ➤ **VISITES DE BASTIDES** avec le CAUE www.caue47.com
[Contact](mailto:contact@caue47.com) : 05 53 48 46 70 - Email : contact@caue47.com

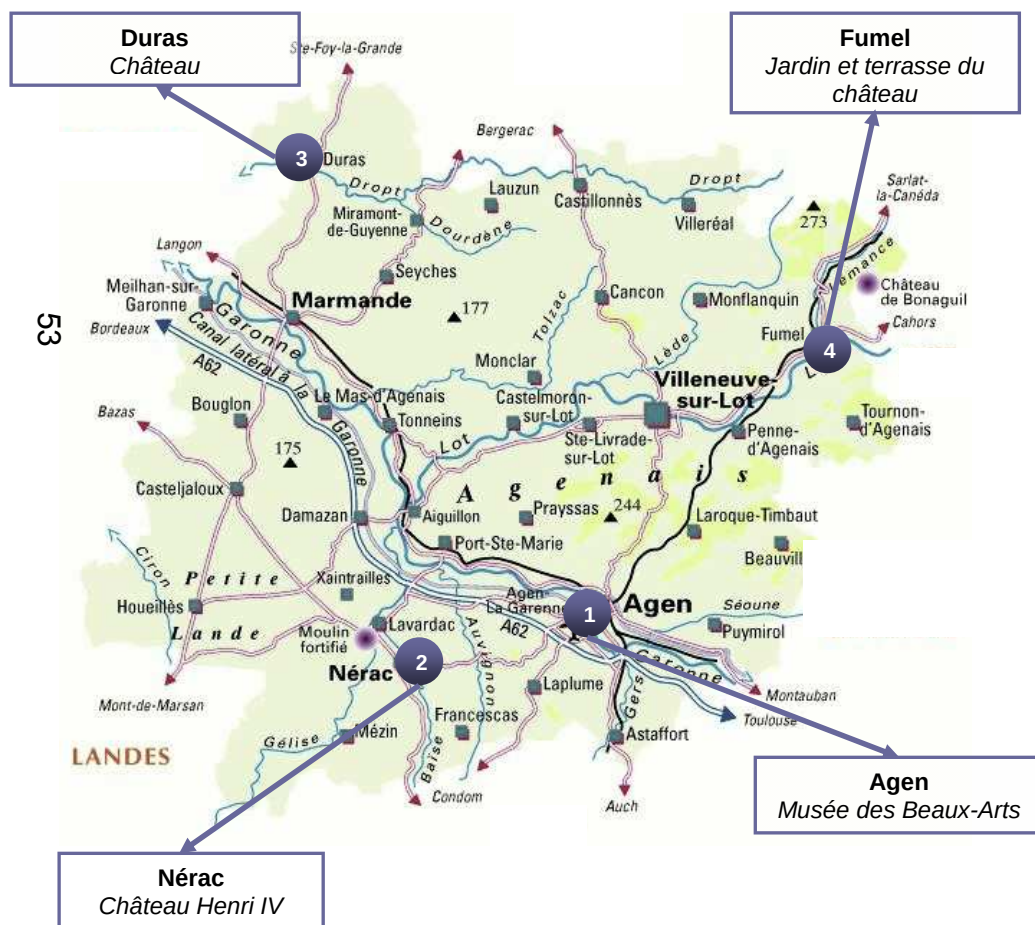
POUR PLUS D'INFO

- **SERVICE PATRIMOINE - DIRECTION DE LA CULTURE - Conseil départemental de Lot-et-Garonne**
05 53 69 45 09
- **DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE (DSDEN) DE LOT-ET-GARONNE**
Carole Maso – 05 53 67 70 55 ou carole.maso@ac-bordeaux.fr

LES TEMPS MODERNES (XVI° -XVIII° SIECLE)

CULTURE : PATRIMOINE ET RESEAU DES MUSEES

Niveaux scolaires
Tous niveaux



SITES D'ACCUEIL ET EVENEMENT (dans la limite des capacités d'accueil)

- 1 ➤ **MUSEE DES BEAUX-ARTS D'AGEN** - www.agen.fr/musee-
• **Fatima Péchaud**, responsable Jeune public (2 – 15 ans) - Contact : 05 53 69 48 : (répondeur) ou fatima.pechaud@agen.fr
• **Marianne Blondeleau**, responsable des publics adulte, lycéen et enseignement supérieur Contact : 05 53 69 47 79 (répondeur) ou marianne.blondeleau@agen.fr
- 2 ➤ **CHATEAU HENRI IV A NERAC**
• **Stéphanie Knobel**, médiatrice
Contact : 05 53 65 21 11 ou chateau.musee@ville-nerac.fr
- 3 ➤ **CHATEAU DE DURAS** – www.chateau-de-duras.com
• **Marion Moreno**, médiatrice
Contact : 05 53 83 77 32 ou communication@chateau-de-duras.fr
- 4 ➤ **JARDIN ET TERRASSE DU CHATEAU DE FUMEL**
Visite avec un paysagiste
CAUE – www.caue47.com
Contact : 05 53 48 46 70- Email : contact@caue47.com

ACTIVITES ITINERANTES (dans la limite des capacités d'accueil)

- 4 ➤ **LECTURE DE PAYSAGE à Nérac en bord de Baïse**
CEDP47 PAYSAGE ET MEDIATION - <http://www.cedp47.com>
Alexandra Dibon , médiatrice - Contact : 05 53 95 62 04 - cedp@orange.fr

POUR PLUS D'INFO

- **SERVICE PATRIMOINE – DIRECTION DE LA CULTURE - Conseil départemental de Lot-et-Garonne**
05 53 69 45 09
- **DSDEN DE LOT-ET-GARONNE**
Carole Maso – 05 53 67 70 55 ou carole.maso@ac-bordeaux.fr

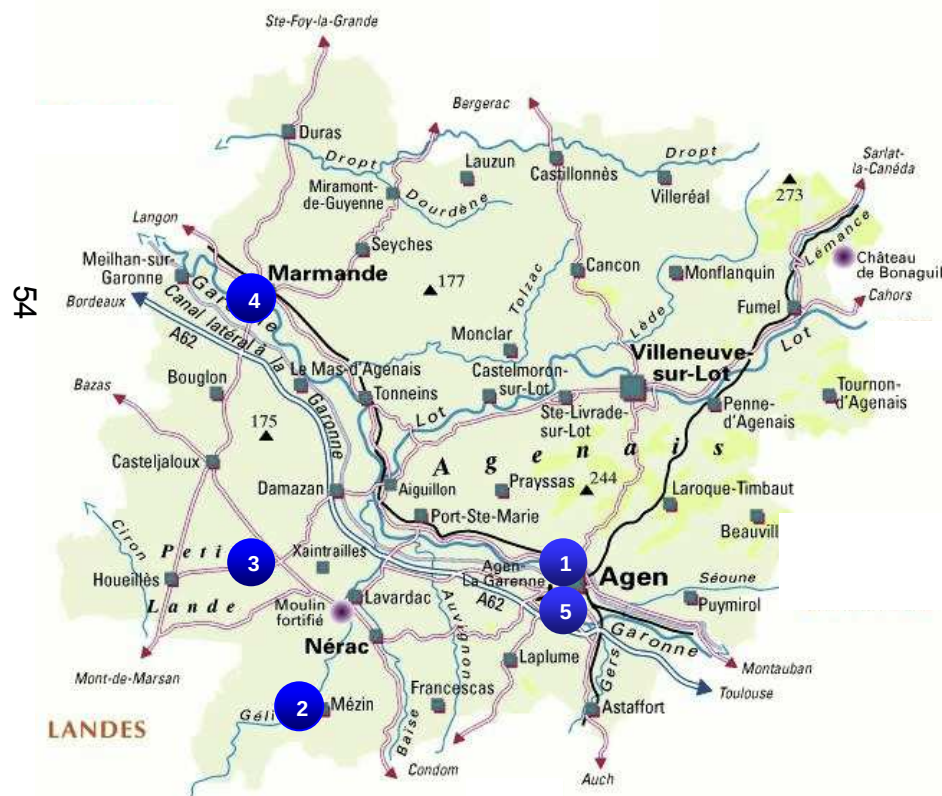
Source Carte : 1france

ERE INDUSTRIELLE ET IMPRESSIONNISME

DU XIX^e SIECLE AU XX^e SIECLE

CULTURE : PATRIMOINE ET RESEAU DES MUSEES

Niveaux scolaires :
Tous niveaux



Source Carte : 1france

SITES D'ACCUEIL (dans la limite des capacités d'accueil)

- 1 ➤ **Musée des Beaux-Arts d'Agen** - www.agen.fr/musee
• **Fatima Péchaud**, responsable Jeune public (2 – 15 ans)
[Contact](mailto:fatima.pechaud@agen.fr) : 05 53 69 48 36 (répondeur) ou fatima.pechaud@agen.fr
• **Marianne Blondeleau**, responsable des publics adulte, lycéen et enseignement supérieur - [Contact](mailto:marianne.blondeleau@agen.fr) : 05 53 69 47 79 ou marianne.blondeleau@agen.fr
- 2 ➤ **Musée du liège et du bouchon à Mézin**
• **Sophie Ponson**, médiatrice - [Contact](mailto:culture.mezin@orange.fr) : 05 53 65 11 96 (bureau) ou 05 53 65 68 16 (musée) ou culture.mezin@orange.fr
- 3 ➤ **Office national des Forêts (Onf) à Fargues-sur-Ourbise**
• **Philippe Douin**, guide forestier - Possibilité de visiter une forêt de chênes-lièges (privée) - [Contact](mailto:philippe.douin@onf.fr) : 05 53 93 18 99 ou philippe.douin@onf.fr
- 4 ➤ **Musée Albert Marzelles à Marmande**
• **Catherine Waeckel**, médiatrice - [Contact](mailto:musee@mairie-marmande.fr) : 05 53 64 42 04 ou musee@mairie-marmande.fr
- 5 ➤ **Visites de monuments d'Agen et de l'urbanisme haussmanien**
<http://www.caue47.com> - visite avec le CAUE - [Contact](mailto:contact@caue47.com) : 05 53 48 46 70 ou contact@caue47.com

ACTIVITES ITINERANTES (dans la limite des capacités d'accueil)

- **Lecture de paysage**
CEDP47 PAYSAGE ET MEDIATION - <http://www.cedp47.com>
Alexandra Dibon et Céline Manne, médiatrices - [Contact](mailto:cedp47@orange.fr) : 05 53 95 62 04 ou cedp47@orange.fr

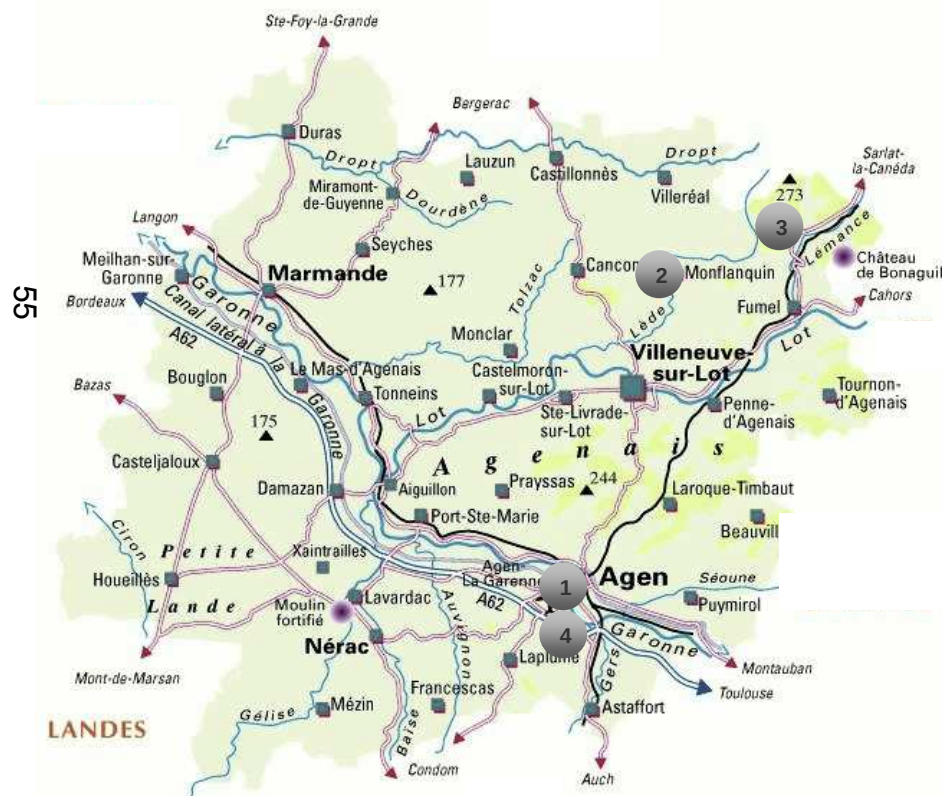
POUR PLUS D'INFO

- **SERVICE PATRIMOINE – DIRECTION DE LA CULTURE - Conseil départemental de Lot-et-Garonne**
05 53 69 45 09
- **DSDEN DE LOT-ET-GARONNE**
Carole Maso – 05 53 67 70 55 – carole.maso@ac-bordeaux.fr

HISTOIRE ET ART CONTEMPORAINS

CULTURE : PATRIMOINE ET RESEAU DES MUSEES

Niveaux scolaires :
Tous niveaux



Source Carte : 1france

SITES D'ACCUEIL (dans la limite des capacités d'accueil)

- 1 **Musée des Beaux-Arts d'Agen**
www.agen.fr/musee
 - **Fatima Péchaud**, responsable Jeune public (2 – 15 ans)
Contact : 05 53 69 48 36 (répondeur) ou fatima.pechaud@agen.fr
 - **Marianne Blondeleau**, attachée de conservation, responsable des publics adulte, lycéen et enseignement supérieur (16 – 18 ans)
Contact : 05 53 69 47 79 (répondeur) ou marianne.blondeleau@agen.fr
- 2 **Pollen / artistes en résidence à Monflanquin**
<http://www.pollen-monflanquin.com>
 - **Sabrina Prez**, médiatrice
Contact : 05 53 36 54 37 ou mediation@pollen-monflanquin.com
- 3 **Musée Bernard Palissy à Lacapelle-Biron**
 - **Christelle Terrier**, médiatrice
Contact : 05 53 40 98 22 ou museepalissy@wanadoo.fr
- 4 **Salle des fêtes de Moirax** (architecture contemporaine)
<http://www.caue47.com>
Visite avec le **CAUE** - Contact : 05 53 48 46 70 - Email : contact@caue47.com

ACTIVITES ITINERANTES (dans la limite des capacités d'accueil)

- **Expositions itinérantes avec Pollen / artistes en résidence à Monflanquin**
<http://www.pollen-monflanquin.com> - **Sabrina Prez**, médiatrice
Contact : 05 53 36 54 37 ou mediation@pollen-monflanquin.com

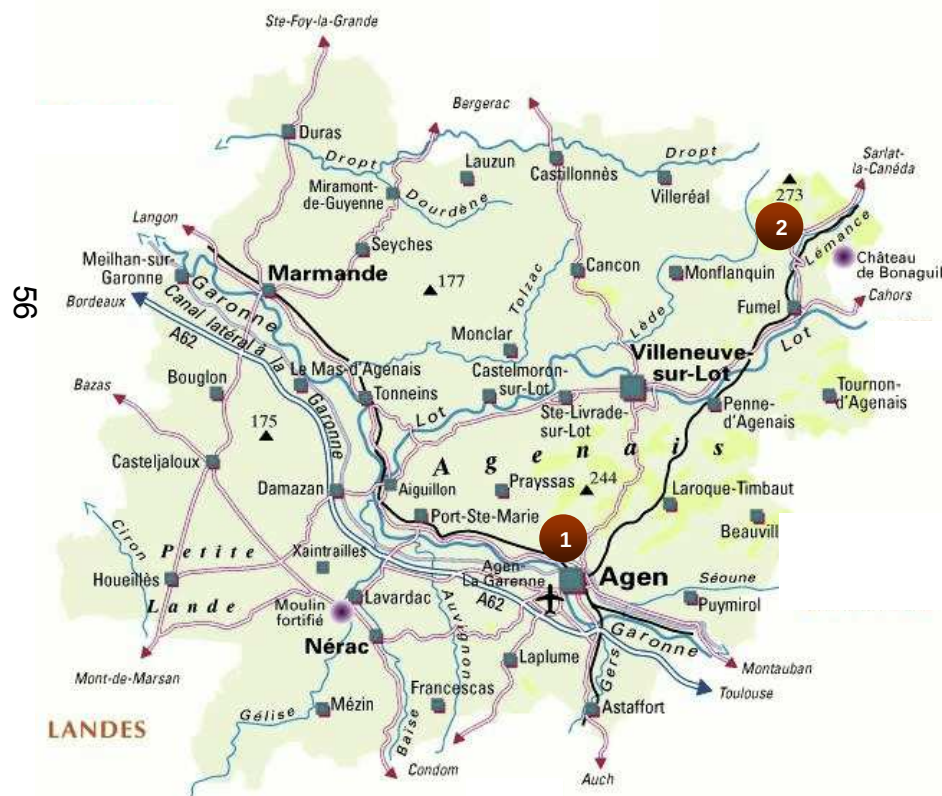
POUR PLUS D'INFO

- **SERVICE PATRIMOINE – DIRECTION DE LA CULTURE - Conseil départemental de Lot-et-Garonne**
05 53 69 45 09
- **DSDEN DE LOT-ET-GARONNE**
Carole Maso – 05 53 67 70 55 – carole.maso@ac-bordeaux.fr

LA TERRE ET LA CERAMIQUE

CULTURE : PATRIMOINE ET RESEAU DES MUSEES

Niveaux scolaires :
Tous niveaux



SITES D'ACCUEIL (dans la limite des capacités d'accueil)

- 1 ➤ **Musée des Beaux-Arts d'Agen**
www.agen.fr/musee
 - **Fatima Péchaud**, responsable Jeune public (2 – 15 ans)
Contact : 05 53 69 48 36 (répondeur) ou fatima.pechaud@agen.fr
 - **Marianne Blondeleau**, attachée de conservation, responsable des publics adulte, lycéen et enseignement supérieur (16 – 18 ans)
Contact : 05 53 69 47 79 (répondeur) ou marianne.blondeleau@agen.fr
- 2 ➤ **Musée Bernard Palissy à Lacapelle-Biron**
 - **Christelle Terrier**, médiatrice
Contact : 05 53 40 98 22 ou museepalissy@wanadoo.fr

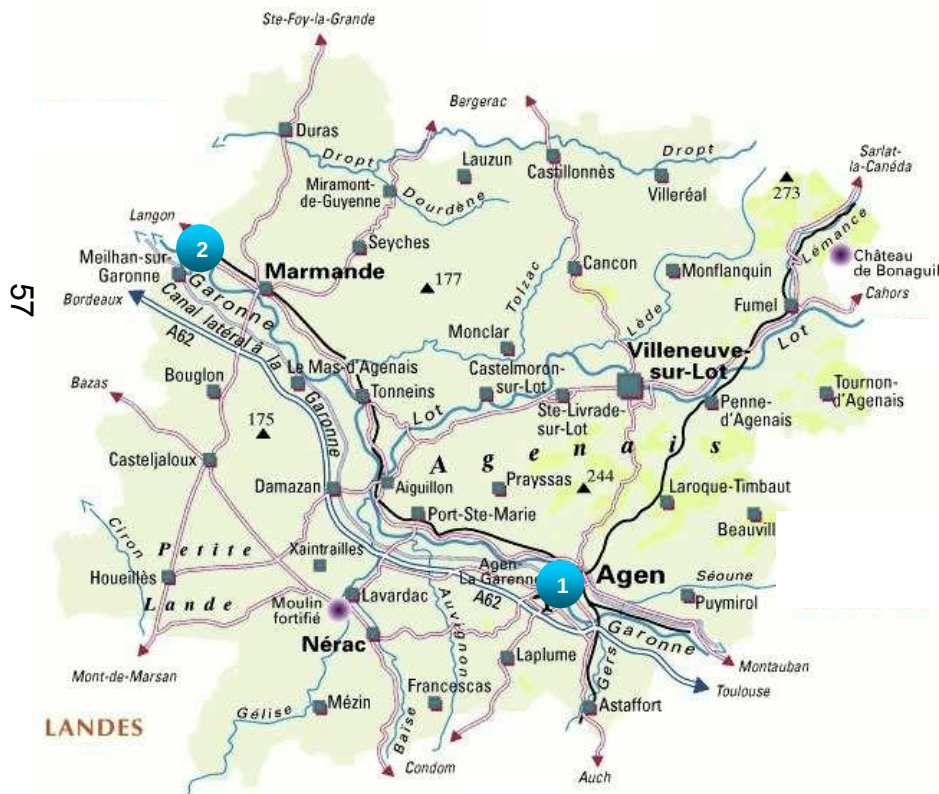
POUR PLUS D'INFO

- **SERVICE PATRIMOINE – DIRECTION DE LA CULTURE - Conseil départemental de Lot-et-Garonne**
05 53 69 45 09
- **DSDEN DE LOT-ET-GARONNE**
Carole Maso – 05 53 67 70 55 – carole.maso@ac-bordeaux.fr

EAU ET PAYSAGES DE LOT-ET-GARONNE

CULTURE : PATRIMOINE ET RESEAU DES MUSEES

Niveaux scolaires :
Tous niveaux



SITES D'ACCUEIL ET EVENEMENT (dans la limite des capacités d'accueil)

- 1 ➤ **MUSEE DES BEAUX-ARTS D'AGEN**
<http://www.agen.fr/musee>
 - **Fatima Péchaud**, responsable Jeune public (2 – 15 ans)
Contact : 05 53 69 48 36 (répondeur) ou fatima.pechaud@agen.fr
 - **Marianne Blondeleau**, attachée de conservation, responsable des publics adulte, lycéen et enseignement supérieur (16 – 18 ans)
Contact : 05 53 69 47 79 (répondeur) ou marianne.blondeleau@agen.fr
- 2 ➤ **SCENOVISION® GENS DE GARONNE A COUTHURES-SUR-GARONNE**
 - **Clarisse Franc et Stéphane Rouquet**, médiateurs
Contact : 05 53 20 67 76 ou gensdegaronne@valdegaronne.com

ACTIVITES ITINERANTES (dans la limite des capacités d'accueil)

- **LECTURE DE PAYSAGE en lien avec une rivière ou un fleuve**
CEDP47 PAYSAGE ET MEDIATION - <http://www.cedp47.com>
Alexandra Dibon et Céline Manne, médiatrices - Contact : 05 53 95 62 04 - cedp@orange.fr

POUR PLUS D'INFO

- **SERVICE PATRIMOINE – DIRECTION DE LA CULTURE - Conseil départemental de Lot-et-Garonne**
Marie Vigue - 05 53 69 45 09 – marie.vigue@lotetgaronne.fr

CULTURE : SPECTACLE VIVANT

Initier les enfants au spectacle vivant comme acteurs mais aussi spectateurs permet d'enrichir leurs connaissances et leurs pratiques indispensables à leur épanouissement. Dans le domaine des arts vivants, plusieurs programmes sont proposés :

► Le « **Printemps des arts de la scène** » qui est à la fois un projet départemental et un programme académique (inscrit dans les Rencontres théâtrales) s'adresse aux élèves du 1^{er} et du 2nd degrés.

Ce programme s'articule autour de 4 volets :

- un volet de pratique artistique dans les classes accompagnées d'un artiste professionnel ;
- un volet de formation artistique réunissant les enseignants et les artistes ;
- un volet « École du spectateur » favorisant la mise en relation des élèves avec des œuvres artistiques, contribuant ainsi à la formation de regards critiques et exigeants ;
- un volet « Rencontres » se déroulant dans les théâtres d'Agen, de Marmande, de Nérac et de Villeneuve-sur-Lot en fin d'année, au cours desquelles les élèves sont tour à tour acteurs et spectateurs.

► Le projet départemental « **Chant choral** » s'adressant au 2nd degré est une priorité de l'Éducation nationale, et les projets ambitieux de rencontres chorales sont soutenus par le Département (Charte départementale du chant choral).

Pour cette année scolaire 2015/2016, un travail lié à la commémoration 2015, du centenaire, du début de la Grande Guerre est proposé. Il s'intitule « de la Guerre à la Réconciliation ». Le répertoire est donc composé principalement de chants de cette période et également de quelques chants évoquant d'autres conflits majeurs du XX^e siècle. L'objectif est d'aboutir à des chants célébrant la construction européenne.

Des archives familiales et objets du passé collectées par les conseillers généraux jeunes seront théâtralisées et intégrées dans le spectacle.

► Des classes peuvent construire des parcours spécifiques autour des spectacles en incluant une dimension **spectateur/auditeur** et des rencontres avec des musiciens et artistes professionnels. Fréquenter des lieux de spectacles constitue ainsi un objectif majeur dans l'éducation des enfants.

A / OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS :

Les objectifs sont de :

- rencontrer des œuvres, des artistes, des lieux, des métiers artistiques ou techniques ;
- apprendre à être spectateur et auditeur (comportement, analyse, critique...) ;
- appréhender les différentes phases d'une création ;
- savoir être acteur, adapter sa posture, agir en fonction de contraintes ;
- acquérir des connaissances liées aux œuvres et savoir les réinvestir dans l'histoire des arts.

B / THEMATIQUES :

Les actions visent les différentes disciplines artistiques dans les domaines suivants :

- création artistique ;
- rencontre avec les œuvres, les artistes ;
- participation à un projet commun.

Actions culturelles au Florida :

Music-hall, dans les années folles jusqu'aux années 1970, le Florida accueille les grands noms de la chanson (Joséphine Baker, Edith Piaf, Brel,...) puis devient cinéma dans les années 80.

En mars 1993, il devient le 1^{er} projet français dédié aux musiques amplifiées, conçu autour d'une salle de concert, doté de studios de répétition et d'un espace de convivialité et obtient quelques années plus tard le label SMAC (Scène Musiques ACtuelles) attribué par le Ministère de la Culture.

Les missions du Florida se situent dans les champs d'intervention :

- diffusion de spectacle (concerts, performances,...) ;
- soutien et aide à la création ;
- accompagnement des pratiques artistiques (cours de musique, cours MAO) ;
- action culturelle vers les secteurs de l'éducation, social, pénitentiaire,... ;
- ressource (réseaux professionnels, accueil stagiaires, conseils,...).

Le Florida peut être également intégré dans un parcours historique des arts et des structures patrimoniales sur les arts du spectacle.

Le Florida propose trois offres :

- découverte du spectacle vivant et réalisation d'un concert pour 1 classe de cycle 2 ;
- découverte de la « Méta mallette » afin de permettre à 1 classe de jouer collectivement musiques et images en temps réel à l'aide d'interfaces multimédias ;
- découvertes d'artistes professionnels issus de la programmation ou des résidences du Florida pour 1 à 3 classes.

Il réalise également des projets spécifiques relevant d'actions de territoires incluant des projets d'établissements scolaires liés au multimédia, à l'écriture et à la création musicale puis des actions ponctuelles telles que des concerts pédagogiques dans la salle du Florida.

Dans le cadre de l'opération « Musiques actuelles au lycée », les lycéens peuvent participer à un concert gratuit avec une rencontre de l'artiste.

C / OUTILS ET RESSOURCES :

Suivant le projet, les classes pourront se rapprocher des professionnels du spectacle tels que :

- artistes en résidence,
- lieux de programmation et de diffusion,
- conservatoires de musique et de danse, établissements d'enseignements artistiques,
- Florida.

D / LIENS INTERNET ET ADRESSES UTILES :

Conseil départemental de Lot-et-Garonne

Direction de la Culture :

Valerie.duquet@lotetgaronne.fr / T. 05 53 69 41 68

Valérie Duguet – chef de service des Partenariats culturels

Muriel Scudetti – chargée de mission théâtre

Jean-Michel Terrien – chargé de mission musique et cinéma

DSDEN de Lot-et-Garonne

Coordonnateurs Action culturelle

1^{er} degré / Chritophe méot

2nd degré / Frédéric Boutrelle

Tel : 05 53 67 70 00

Myriam Rullier, Professeur relais pour l'éducation musicale – 2nd degré
myriam.musique@wanadoo.fr

Joëlle Huriez, Professeur relais pour le théâtre – 2nd degré
joellehuriez@cgtel.fr

Sylvie Pénidon, Conseillère Pédagogique en Education Musicale - 1^{er} degré
Tel : 05 53 67 70 62 sylvie.penidon@ac-bordeaux.fr

Le Florida

05 53 47 59 54

le.florida.org

Printemps des arts de la scène / 1er degré

Secteur Agen

• Véronique Duprat, Conseiller pédagogique de circonscription
veronique.duprat@ac-bordeaux.fr

Tel : 05 53 67 70 97

• Frédéric Solbès, Conseiller pédagogique de circonscription
frederic.solbes@ac-bordeaux.fr

Tel : 05 53 67 70 98

Secteur Marmande

• Thierry Gianello, Conseiller pédagogique de circonscription

Tel : 05 53 64 61 33

thierry.gianello@ac-bordeaux.fr

Secteur Nérac

Dany Madier Dauba, Conseiller pédagogique de circonscription

• Tel : 05 53 65 02 45

dany.madier-dauba@ac-bordeaux.fr

Secteur Villeneuve-sur-Lot

• Anne Giraud, Conseiller pédagogique de circonscription

Tel : 05 53 71 70 76

anne.giraud@ac-bordeaux.fr

Rectorat de l'Académie de Bordeaux

DAAC

www-ac-bordeaux.fr

Eric Boismé – conseiller académique musique

Didier Castéran – conseiller académique théâtre

Nathalie Bernard – conseillère académique danse

Clément Dumeste – conseiller académique arts du cirque

- personne-ressource pour le théâtre

Monique Pimouguet, Tel : 05 53 49 39 50

monique.pimouguet@wanadoo.fr

RESEAU DE SCENES DU SPECTACLE VIVANT

CULTURE : SPECTACLE VIVANT



SITES D'ACCUEIL ET EVENEMENTS (dans la limite des capacités d'accueil)

➤ LES LIEUX DE DIFFUSION AVEC LES OFFRES EAC

- 1 COMMUNE D'AGEN - THEATRE MUNICIPAL DUCOURNEAU Contact : 05 53 66 26 60
- 2 COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-LOT - THEATRE G. LEYGUES Contact : 05 53 70 37 24
- 3 COMMUNE DE NERAC - ESPACE D'ALBRET Contact : 05 53 97 40 50
- 4 FUMEL COMMUNAUTE – LA SAISON CULTURELLE Contact : 05 53 40 46 76
- AGGLOMERATION DU GRAND VILLENEUVOIS – LA SAISON CULTURELLE JEUNE PUBLIC Contact : 05 53 70 37 24

➤ LIEUX RESSOURCES

- 5 Florida à Agen (musiques actuelles) Contact : 05 53 47 59 54
- 6 Voix du Sud à Astaffort (chansons françaises et écriture) Contact : 05 53 67 16 52
- 7 Orchestre des Symphonistes d'Aquitaine à Marmande (musique classique) Contact : 05 53 89 33 93

➤ SCENE EXTERIEURE AU DEPARTEMENT

- 8 OPERA DE BORDEAUX (DANS LE CADRE DES PROGRAMMES ACADEMIQUES DANSE ET PARCOURS SYMPHONIQUES)

POUR PLUS D'INFO

➤ DIRECTION DE LA CULTURE - CONSEIL Départemental

Valérie Duguet – Chef de service des Partenariats culturels
05.53.69.41.68 – valerie-duguet@lotetgaronne.fr

➤ DSDEN DE LOT-ET-GARONNE Frédéric Boutrelle et Jean-Paul Colosetti –
2nd degré – 05.53.67.70.00

Source carte : 1france

SCIENCES : CULTURE SCIENTIFIQUE

> La culture scientifique vise à promouvoir les sciences par une approche pluridisciplinaire, à travers un partenariat scientifique associatif, industriel, ou universitaire.

> Les projets de culture scientifique peuvent se décliner sous la forme de classes à PAC (Projet Artistique et Culturel), ateliers de pratique scientifique.

Le programme académique « **Lignes de sciences et sciences en toutes lettres** » qui a obtenu le label de l'Académie des sciences est un projet original qui associe les sciences et la lecture.

A / OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS :

- Faciliter l'acquisition :

- * de **connaissances objectives**, à la fois sur la gestion environnementale et les richesses naturelles du département,

- * des **méthodes** nécessaires à un questionnement et à une implication efficace dans la résolution des problèmes environnementaux et de développement durable pour se situer dans la société et y agir de manière responsable,

- * des **attitudes** de respect de soi-même, de son environnement, de la société et d'autrui.

- Informer sur les concepts, enjeux et objectifs du développement durable,

- Privilégier des **situations concrètes** qui développeront chez les élèves, la sensibilité, la curiosité, l'initiative, la créativité, le sens des responsabilités et de l'action.

B/ THEMATIQUES :

Ces actions doivent s'inscrire dans le cadre d'un projet pédagogique ou d'établissement approuvé par la direction départementale de l'éducation nationale de Lot-et-Garonne ou le rectorat. Pour les lieux référencés, le Conseil départemental prendra à sa charge les transports scolaires. Les classes à PAC scientifiques ou les ateliers de pratique scientifique des collèges peuvent bénéficier d'une aide de fonctionnement.

LIEUX REFERENCES DE CUTURE SCIENTIFIQUE

A. Mathématiques, sciences physiques, sciences de la vie et de la Terre

Le Conseil Départemental de Lot-et-Garonne soutient les actions originales ou suscitant le partenariat de plusieurs établissements scolaires pour des projets liés à un contexte local, à des développements pédagogiques transversaux touchant plusieurs matières enseignées ou à une production faisant l'objet d'une présentation au public.

B. L'astronomie

L'astronomie étant inscrite dans les programmes de l'école, du collège et du lycée, les enseignants pourront profiter des opportunités éducatives proposées par l'observatoire de Montayral : observations de jour à l'aide d'une lunette équipée d'un coronographe et de nuit à l'aide de télescopes de 300 et 500 mm, planétarium, parcours système solaire sous la forme d'une randonnée maquette.

C. L'aéronautique

L'Aquitaine est un leader de l'aéronautique et de l'espace. D'ailleurs, les grands industriels mondiaux s'approvisionnent dans notre Région.

Quelles sont les activités industrielles et spatiales en Aquitaine ? Quels sont les métiers de l'industrie aéronautique et spatiale ? Quel est le positionnement mondial de l'Aquitaine dans ce domaine ?

► *Participer au concours du « Prix Aéronautique et Espace Aquitaine » organisé avec le rectorat de l'académie de Bordeaux et l'association Bordeaux aquitaine aéronautique et spatial (BAAS), en partenariat avec le Conseil régional et l'association aéronautique et astronautique de France permet de répondre à ces questions en préparant un travail sur les métiers de l'aéronautique et en réalisant une maquette d'avion en papier. D'autres types de maquettes sont également proposés dans le cadre d'un 2^{ème} niveaux de concours « Aéro'Jeunes » :*

- 1^{er} degré : maquette d'avion en dépron (matière constituée de polystyrène expansé) ;

- 2nd degré : maquette bois télécommandée. Des formateurs de clubs d'aéromodélisme peuvent intervenir en classe (4 classes sont prises en charge).

D. Festival jeune public du film documentaire scientifique

Dans le cadre de la Fête de la science en octobre le CDDP propose aux élèves du 1^{er} degré et de collège de participer à une projection cinéma en matinée et à une visite d'entreprise intégrant fortement un domaine scientifique, en après-midi. Des ateliers scientifiques vont également proposés aux élèves par les classes qui ont réalisé des expériences au cours de l'année précédente ou par des structures partenaires de l'opération.

L'objectif de cette action, qui est l'écho du festival de Pessac, est de sensibiliser les élèves aux activités scientifiques par le film documentaire.

Les cinémas de proximité de Lot-et-Garonne et l'association Ecran 47 qui les regroupe sont partenaires de cette opération.

E. Machine de Watt à Fumel

La machine de Watt, qui se trouve sur le site de l'ancienne usine Pont-à-Mousson de Fumel, s'inspire du mode de fonctionnement des machines à vapeur de Thomas Newcomer et de Thomas Savery.

Afin d'améliorer la puissance et la régularité de la machine à vapeur, James Watt eu l'idée de transformer ces machines « à simple effet » par des machines « à double effet » et d'y apporter certaines de ses inventions.

Le Lot et Garonne possède une des rares machines de Watt encore in situ. Cette machine fut installée à l'usine en 1870 et mise hors service en 1954. Restaurée minutieusement en 1986 par l'entreprise, elle fut ensuite inscrite aux Monuments Historiques en 1999.

F. Qualité de l'air et radioactivité

Agen est la seule antenne en Aquitaine de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN). Cette structure est spécialisée dans la recherche de sources de rayonnements ionisants, le contrôle des balises *téléray* de contrôle de la radioactivité et travaille avec les Services départementaux d'incendie et de secours sur des exercices en situation de crise.

Ainsi, les collégiens et lycéens (1^{ère} S) pourront travailler sur les ateliers suivants :

- laboratoire mobile pour la surveillance de l'environnement,
- présentation des mesures environnementales réalisées et de l'organisation en cas de crise,
- chasse aux sources,
- parcours professionnels pour travailler à l'IRSN et les métiers.

L'IRSN se déplace dans les établissements pour présenter les ateliers.

G. Son et lumière au Florida

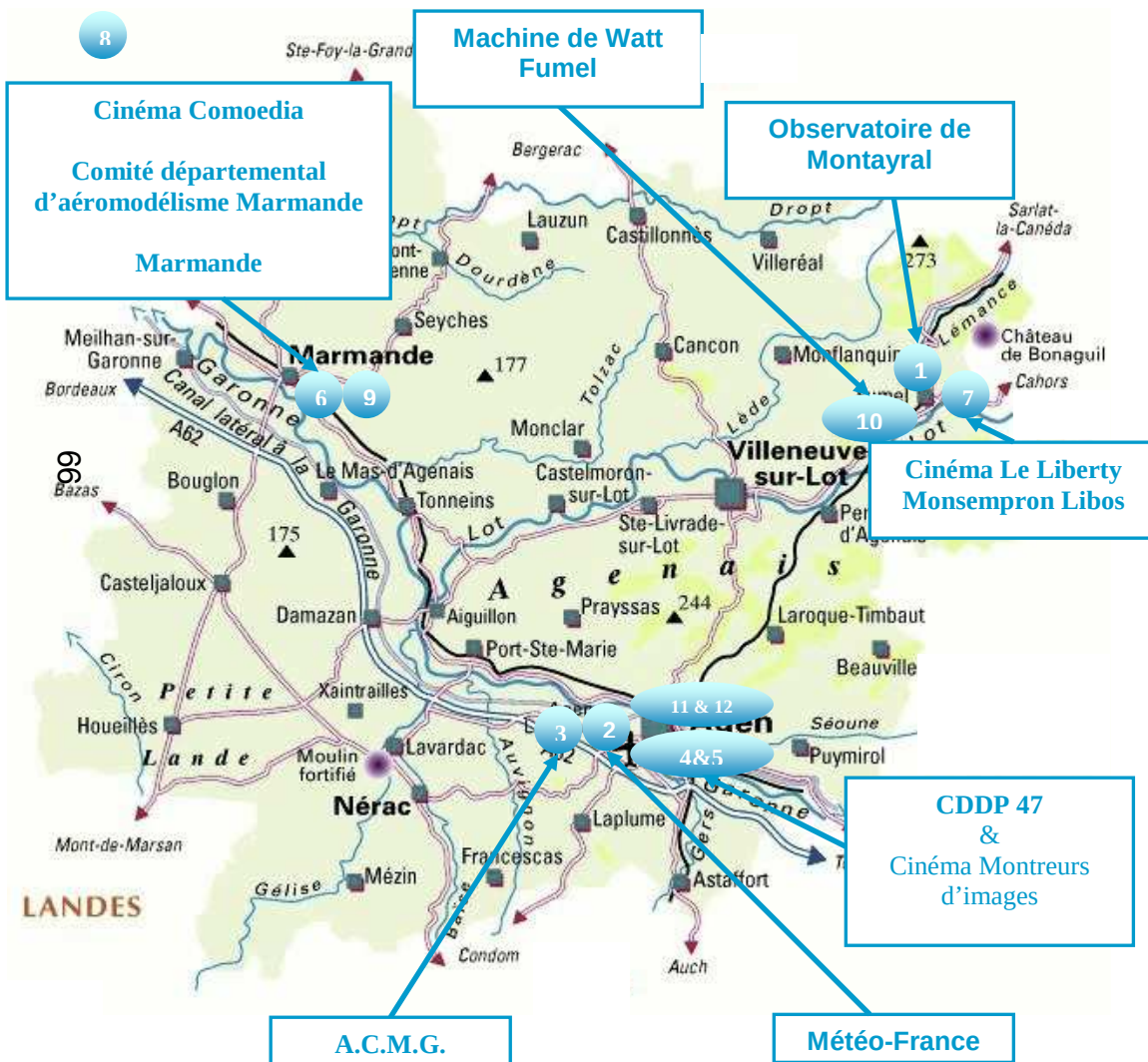
Grâce au son et à la lumière, le Florida peut expliquer des phénomènes physiques complexes et transformer un domaine théorique en pratique. Ce qui nécessite un travail en amont avec les professeurs de sciences pour construire les dispositifs afin que les élèves puissent mieux les appréhender.

C / CARTES AVEC LIENS UTILES :

Carte : [Culture scientifique](#)

CULTURE SCIENTIFIQUE

SCIENCES : CULTURE SCIENTIFIQUE



Source : 1france

SITES D'ACCUEIL ET EVENEMENTS (dans la limite des capacités d'accueil)

➤ ASTRONOMIE

1 OBSERVATOIRE DE MONTAYRAL

GAP47- Lagrolère, 47500 MONTAYRAL, www.astrosurf.com/gap47
Pierre Valat, GAP47@ALICEADSL.FR TEL : 05-53-70-82-81

➤ CLIMAT

2 METEO FRANCE

Rémi Rinck ; 05-53-77-12-00
ZI LETREIL- 47520 LE PASSAGE D'AGEN

3 Association Climatologique de Moyenne Garonne (ACMG)

François Guyot – 05 53 77 08 40 - acmg@acmg.asso.fr

➤ CULTURE SCIENTIFIQUE

Association Cap Sciences

05-56-01-07-07
HANGAR 20 - QUAI DE BACALAN - 33300 BORDEAUX

4 AGEN - CDDP – FESTIVAL DU FILM DOCUMENTAIRE SCIENTIFIQUE

Pierre Valade : 05 53 77 34 43

5 AGEN - CINEMA LES MONTEURS D'IMAGES

Derek Munn et Thierry Salvalaio : 05 53 48 04 54 ou
montreurs@wanadoo.fr ou www.montreurs.canalblog.com

6 MARMANDE - CINEMA LE COMEDIA

Philippe Stellati : Contact : 05 53 64 21 32 ou cinemarmande@wanadoo.fr

7 MONSEMPRON LIBOS - CINEMA LE LIBERTY

David Turiaf : 05 53 71 59 20 ou cine-liberty@wanadoo.fr

➤ AERONAUTIQUE

8 Association Bordeaux Aquitaine Aéronautique et Spatiale (BAAS)

fax : 05-53-53-15-12
AVENUE JOSEPH SZYDLOWSKI - 64320 BORDES

9 Comité départemental d'aéromodélisme

M Micaud : 05-53-64-76-68
Aérodrome de Carpète 47200 Marmande

➤ MACHINE A VAPEUR

10 Fumel – Machine à vapeur de James WATT

Aline Ruhant – patrimoine@cc-dufumelois.fr

➤ QUALITE DE L'AIR ET RADIOACTIVITE

11 Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN)

Monsieur Leblanc – 05 53 66 34 72

➤ SON ET LUMIERE

12 Le Florida Agen

05 53 47 59 54

POUR PLUS D'INFO

➤ DSDEN DE LOT-ET-GARONNE

• Frédéric Boutrelle et Jean-Paul Colosetti – 05.53.67.70.00

SPORT : ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Dès le plus jeune âge, la pratique régulière d'activités physiques et sportives (APS) contribue à la construction et à l'épanouissement de l'enfant.

Prolongement de l'éducation physique et sportive (EPS), enseignée sur le temps scolaire, la pratique d'APS dans le cadre des associations sportives (AS) d'établissements permet aux enfants et aux adolescents de poursuivre leurs apprentissages, de découvrir de nouvelles activités et de développer de nombreuses compétences transversales.

Ces activités périscolaires, encadrées par des enseignants, relèvent de la compétence des fédérations multisports :

- USEP : Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré,
- UNSS : Union Nationale du Sport Scolaire,
- UGSEL : Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre.

A / OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS :

En soutenant les délégations départementales USEP, UGSEL, UNSS, les projets sportifs des collèges et des écoles primaires, le Conseil départemental, son service Sports 47 et la Direction des services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) souhaitent encourager le plus grand nombre de jeunes :

- à la pratique des Activités Physiques et Sportives,
- à l'accès à une citoyenneté basée sur l'égalité des droits et des devoirs,
- dans leur besoin de créativité, d'initiatives et d'expression personnelle,
- dans leur découverte du milieu sportif local.

B / THEMATIQUES :

1-1) Les rencontres sportives rassemblant les écoles primaires du département affiliées à l'USEP ou à l'UGSEL :

▪ Les actions USEP :

- **L'initiation à diverses APS** par l'organisation de rencontres sportives adaptées à l'âge des enfants : activités athlétiques, gymniques, d'expression, collectives, de pleine nature (éducation à l'environnement et sport), nautiques.

- **La responsabilisation progressive des enfants** dans le fonctionnement de l'association de l'école : par l'arbitrage, la gestion des rencontres, des activités physiques de pleine nature et la découverte du milieu.

- **L'organisation de rencontres cantonales ou départementales**, et de temps forts : ronde cyclotouriste, raid maternelle, cross, rencontres de sports collectifs.

▪ Les actions UGSEL :

- **La responsabilisation progressive des enfants** dans le fonctionnement de l'association de l'école : par l'arbitrage, la gestion des rencontres, des activités physiques de pleine nature et la découverte du milieu.

- **L'organisation de compétitions sportives cantonales ou départementales**, l'organisation de stages, séjours et manifestations aptes à développer la pratique des sports de loisirs : Enduro, Cross, Challenge Petit 13, Triathl'jeunes, Olympuces...

1-2) Conditions de prise en charge :

Le Conseil Départemental prend en charge 50% des frais de déplacement, engagés par l'USEP (ou l'UGSEL), lors des rencontres sportives cantonales et départementales, dans la limite de la subvention annuelle votée par l'Assemblée départementale. Dans le cadre de rencontres sportives départementales d'envergure impulsées par l'IA, en association avec le Service "Sports 47" et un comité sportif départemental, 50% supplémentaires seront attribués aux écoles affiliées pour les frais de déplacement.

2-1) Les rencontres sportives rassemblant les collégiens scolarisés sur le département et adhérents à l'UNSS ou à l'UGSEL :

▪ Les actions UNSS :

- **L'organisation de rencontres de district, départementales, régionales, et de temps forts :** Cross départemental, Tournoi des 6^{ème} et des secondes et sections sportives, événements sportifs exceptionnels.

- **La responsabilisation progressive des adolescents** dans le fonctionnement de l'association sportive de l'établissement scolaire par l'arbitrage et la gestion des rencontres : regroupement et formation des jeunes officiels à Agen, Tonneins, Duras et Villeneuve-sur-Lot...

▪ Les actions UGSEL :

- **L'organisation de compétitions sportives, du niveau départemental au niveau national**, l'organisation de stages, séjours et manifestations aptes à développer la pratique des sports de loisirs : Championnats départementaux, Événements sportifs exceptionnels...

- **La responsabilisation progressive des adolescents** dans le fonctionnement de l'association sportive de l'établissement scolaire par l'arbitrage et la gestion des rencontres.

2-2) Conditions de prise en charge :

Le Conseil départemental de Lot-et-Garonne prend en charge les frais de déplacement des collégiens du département, engagés par l'UNSS ou l'UGSEL, lors des rencontres et événements sportifs départementaux et regroupement des jeunes arbitres et jeunes officiels, dans la limite de la subvention annuelle votée par l'Assemblée Départementale.

3-1) Les projets sportifs des collèves :

Dans le cadre des activités physiques et sportives enseignées au collège, le Conseil Départemental apporte son soutien à la programmation :

*d'activités de pleine nature (Course d'Orientation, VTT, Canoé, Escalade, Ski,...) qui, inscrites dans le projet EPS de l'établissement, enrichissent l'éventail des activités en intégrant notamment **les valeurs du développement durable**

*de rencontres sportives avec des établissements scolaires européens permettant les **échanges culturels et l'apprentissage d'une langue étrangère.**

*de projets spécifiques permettant aux jeunes d'assurer des **rôles sociaux et de responsabilités** (participation à l'organisation d'événements, encadrements de compétitions, ...).

3-2) Conditions de prise en charge :

Ces demandes devront faire l'objet d'un DAO comme précisé dans la fiche de procédures.

La subvention maximale accordée par projet est de 760 €.

4) Les projets sportifs départementaux impliquant les écoles primaires :

4-1) Conditions de prise en charge :

Le Conseil Départemental de Lot-et-Garonne prend en charge les frais de déplacement à hauteur de 50 % pour tous les élèves issus des écoles primaires du département, lors de rassemblements sportifs faisant l'objet d'un projet pédagogique départemental impulsé par l'Inspection académique en association avec le Service « Sports 47 » et un comité départemental sportif porteur d'un événement d'envergure.

D / OUTILS ET ADRESSES UTILES :

Les services ressources du Conseil Départemental :

Service « Sports 47 » :

Jérôme Millet, Chef de Service

Tel : 05 53 69 44 65

Mail : sports47@lotetgaronne.fr

Direction de la Culture :

Valérie Duguet, Chef de Service des Partenariats culturels

Tel : 05 53 69 41 68

Mail : valerie.duguet@lotetgaronne.fr

N° C1218

DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU DEPARTEMENT DANS DIVERS ORGANISMES :

- **CONSEIL DE L'IUT DE BORDEAUX**
- **COMITE DE PROGRAMMATION DU GAL PAYS DE L'AGENAIS**
- **REPRESENTATION DE L'ADF AU SEIN D'ORGANISMES NATIONAUX**

D E C I D E

- à l'unanimité, de procéder par vote à main levée à la nomination des représentants désignés dans le rapport.

- de désigner les représentants suivants du Département au Conseil de l'IUT de Bordeaux :

- * en qualité de titulaires, Monsieur Nicolas LACOMBE et Madame Laurence LAMY,
- * en qualité de suppléants, Madame Laurence LAMY et Monsieur Nicolas LACOMBE.

- de désigner Mme Marie-France Salles et M. Jean Dreuil, membres titulaires, et Mme Laurence Lamy et M. Bernard Barral, membres suppléants afin de représenter le Conseil départemental au comité de programmation du groupe d'action locale (GAL) Pays de l'Agenais.

- de prendre acte de la désignation par l'Assemblée des Départements de France, des conseillers départementaux suivants :

* Mme Marylène Paillarès, membre titulaire à la Commission nationale du débat public (CNDP)

* Mme Sophie Gargowitsch, membre suppléant au Conseil national de la transition écologique (CNTE).

Transmission à la préfecture	Signataire
Transmis le 11 Décembre 2015 à la préfecture de Lot-et-Garonne	Pour le Président du Conseil départemental Le Directeur général des services, Jacques ANGLADE

N° C1219

**PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE
SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU NERACAIS**

D E C I D E

Compte tenu :

- des partenariats qu'a pu développer le Syndicat Mixte pour le Développement économique du Néracais sur son territoire mais également à l'échelle du département,
- de la nécessité, pour poursuivre sa montée en puissance, de bénéficier de tous les partenariats actuels, ce qui ne sera pas possible dans le seul cadre d'une intercommunalité, notamment afin de favoriser le développement économique, que crée l'existence de Clusters et leurs développements,
- du caractère particulièrement innovant d'Agrinove, et de son impact pour l'image de l'agriculture dans le Département,
- de demander au représentant de l'Etat de modifier le projet de schéma de coopération intercommunale, en supprimant la proposition de dissolution du Syndicat Mixte pour le Développement Economique du Néracais.

Transmission à la préfecture	Signataire
Transmis le 11 Décembre 2015 à la préfecture de Lot-et-Garonne	Pour le Président du Conseil départemental Le Directeur général des services, Jacques ANGLADE

Certifié conforme :

*Le Président du Conseil départemental,
Sénateur de Lot-et-Garonne*

Pierre CAMANI

Imprimé en décembre 2015

Dépôt légal – Décembre 2015